

CONTRAT DE VILLE

AGGLOMERATION CREIL SUD OISE

« ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 »

FASCICULE n°1

DIAGNOSTIC DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Table des matières

FASCICULE n°1	1
Les éléments clés du diagnostic partagé et les enjeux pour le territoire	3
Des quartiers prioritaires toujours plus pauvres que les autres quartiers	3
Les habitants des QPV ont encore du mal à accéder et à se maintenir sur le marché de l'emploi	5
Des habitants en moyenne moins diplômés que le reste de la population de l'ACSO	5
Des quartiers marqués par un taux de chômage de 30,7%	6
Des habitants de plus en plus confrontés à des emplois précaires	7
Synthèse de la concertation sur l'emploi et la formation par quartier	12
L'accès à l'éducation, la culture et au sport, une condition <i>sine qua non</i> pour l'émancipation des habitants	16
De nombreux dispositifs en faveur de l'éducation à coordonner	16
Une nécessaire mobilisation du droit commun	17
Un difficile accès aux droits et aux démarches numériques	19
Une importante offre culturelle et sportive sur les QPV	20
Un partenariat inter-associatif à améliorer.....	21
Synthèse de la concertation sur l'émancipation	22
La tranquillité publique et la sécurité, des piliers pour l'amélioration de la vie des habitants	23
Une augmentation préoccupante des violences.....	23
Insécurité routière et mésusages des espaces publics au sein des QPV	24
Des problématiques d'entrée des jeunes dans la délinquance.....	24
Des violences vis-à-vis des femmes et des jeunes filles	26
Synthèse de la concertation sur la sécurité	26
De multiples problématiques liées à la santé	28
Des situations de non-recours aux soins.....	28
Une augmentation des problématiques de santé mentale.....	30
Synthèse de la concertation sur la santé	31
Une transition écologique et énergétique à poursuivre	33
Une population plus vulnérable aux effets du changement climatique	33
Des actions à amplifier pour adapter les QPV aux transitions écologiques	34
Synthèse de la concertation sur la transition	35
Méthodologie du Contrat « Engagements Quartiers 2030 »	37
Evaluation du précédent contrat de ville (2015-2023)	37
Glossaire	41

Les éléments clés du diagnostic partagé et les enjeux pour le territoire

Des quartiers prioritaires toujours plus pauvres que les autres quartiers

Le précédent contrat de ville de l'ACSO (2015-2023) a permis **d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires**. Le soutien financier aux associations et aux communes, l'appui méthodologique aux porteurs de projets, les temps d'échanges et de rencontres ont été des leviers forts d'action publique sur les quartiers aux côtés des programmes de rénovation urbaine.

Néanmoins, les disparités de revenus entre les quartiers (périmètre des 5 anciens quartiers) et le reste de l'ACSO restent préoccupantes. **Le taux de pauvreté atteint 42,7% sur les QPV contre 29,3% à l'échelle de l'agglomération**. Le quartier des Hauts-de-Creil est le plus précarisé : le taux de pauvreté y est de 49%. Il a augmenté par rapport à 2015 (46,8%).

Les inégalités de niveaux de vie et la pauvreté

Quartier	Revenu médian disponible par UC (2015)	Revenu médian disponible par UC (2020)	Taux de pauvreté (2015)	Taux de pauvreté 2021
Les Hauts-de-Creil	12 500	13 670	46,8%	49,0%
Les Rochers- L'Obier	13 256	14 920	43%	41,6%
Les Coteaux	12 095	14 350	47,5%	43,9%
Les Martinets	13 064	14 330	45,2%	46,0%
Bellevue – Belle visée	13 058	14 590	39,8%	38,4%
Total QPV de l'ACSO	12 795	14 372	44,5%	42,7%
ACSO	15 278	17 760 (2021)	31,6%	29,3%

NB : une annexe sur les deux nouveaux quartiers prioritaires de la ville (Quartier Gare à Creil et quartier Montupet à Nogent-sur-Oise) sera produite à partir de 2025.

Avec une médiane du revenu disponible par unité de consommation de 14 372 euros sur les quartiers prioritaires de l'ACSO (2019) - soit près de 3 000 euros de moins qu'à l'échelle intercommunale - le territoire se classe derrière la moyenne nationale des QPV de France métropolitaine (14 470 euros). Parmi les allocataires CAF des quartiers sur l'ACSO, **41% disposent d'un revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales en 2017, contre 32% à l'échelle de l'ACSO**.

Les quartiers concentrent toujours des populations aux fragilités socio-démographiques importantes. Les indices de pauvreté se cumulent avec des difficultés d'accès à l'emploi et à la formation. **Le taux de chômage s'élève à 30,7% dans les QPV contre 21% à l'échelle de l'ACSO**. L'accompagnement des habitants vers le monde du travail reste le premier défi à relever.

En outre, la concertation des habitants et des acteurs locaux a fait ressurgir des priorités nouvelles par rapport à 2015 :

- **Les problématiques de prévention de la délinquance** en lien avec les violences urbaines de l'été 2023. Un sentiment de malaise, voire de colère, d'une partie des habitants envers les institutions, en particulier chez les jeunes, a été évoqué par les habitants. Les établissements scolaires constatent également une augmentation de la violence.
- **Les problématiques de santé mentale** en lien avec l'impact des périodes de confinement, en particulier chez les jeunes. Les acteurs locaux ont constaté que la santé mentale participe à leur fragilité : décrochage scolaire, délinquance juvénile, violences, dépressions....

- **Les problématiques d'égalité F/H** en lien avec le mouvement Me Too. Les professionnels ont souligné les difficultés des publics féminins au sein des quartiers : violences sexistes et sexuelles, difficultés d'intégration au monde du travail, situations – plus rares, mais observées - de prostitution juvénile.
- **Les problématiques d'adaptation des QPV à la transition** écologique en lien avec les épisodes de crises climatiques. Les habitants risquent d'être davantage impactés dans leur vie quotidienne.

Le nouveau Contrat de Ville doit pouvoir intégrer ces nouveaux enjeux tout en poursuivant les actions menées depuis de longues années en matière de cohésion sociale, d'emploi et formation et de cadre de vie. L'évaluation du précédent Contrat de Ville a mis en lumière la dynamique partenariale robuste entre pilotes de la politique de la ville et les acteurs locaux. Les actions de la programmation annuelle sont particulièrement nombreuses et les porteurs de projet forment des relais de proximité auprès des habitants.

Parmi les projets structurants qui ont fait leurs preuves, on peut citer :

- A Nogent sur Oise : Handi Cult'Urbaine, une initiative du service jeunesse qui réunit des jeunes et personnes en situation de handicap, autour d'un projet créatif inclusif (chant, graph, danse...).
- A Creil : le Plan Citoyenneté pour les jeunes, les ateliers socio-linguistiques menés par la ville
- A Montataire : Actions jeunesse (rencontre de la jeunesse qui a investi plusieurs champs : prévention des rixes, orientation, emploi, culture...)
- A Villers Saint-Paul : le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (cofinancement CAF, déployé depuis 3 ans)
- A l'échelle de l'ACSO : action de coordination linguistique

Partant de l'existant et des besoins émergents, la concertation a permis de fixer de manière partenariale, les **cinq orientations majeures du nouveau contrat de ville** :

1. Accompagner les parcours d'insertion et l'emploi des habitants des quartiers.
2. Dans le cadre des valeurs de la République et de la laïcité, donner à chacun les clés de son émancipation et de son autonomie, lutter contre toute forme de discrimination et inciter à l'engagement citoyen et institutionnel.
3. Favoriser la tranquillité publique sur les quartiers et garantir la sécurité de leurs habitants et habitantes.
4. Porter une politique en faveur de la santé et du bien-être des habitants des quartiers prioritaires.
5. Appliquer une politique de transition écologique et énergétique en phase avec les besoins et les pratiques des habitants.

A travers ces orientations, les partenaires du contrat de Ville se donnent pour ambition de soutenir les actions spécifiques aux QPV. Il s'agit aussi d'apporter une attention particulière à la mise en œuvre des projets territoriaux plus larges, en cours de déploiement comme le Plan Alimentaire Territorial de l'agglomération (PAT), le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), le Programme Local de l'Habitat (PLH), le dispositif Action Cœur de Ville à Creil, etc. Le contrat de ville visera en effet à articuler au mieux ces projets et dispositifs, au bénéfice des QPV.



Les habitants des QPV ont encore du mal à accéder et à se maintenir sur le marché de l'emploi

Des habitants en moyenne moins diplômés que le reste de la population de l'ACSO

Quartier	Part des non diplômés en 2019
Les Hauts-de-Creil	54,7%
Les Rochers- L'Obier	46,3%
Les Côteaux	57,6%
Les Martinets	47,4%
Bellevue – Belle visée	42,8%
Total QPV ACSO	49,8%
ACSO	34,7%

La part d'habitants peu ou pas diplômés est particulièrement importante dans les quartiers prioritaires de l'ACSO. Elle atteint près de **52,2% en QPV contre 35,4% sur l'agglomération** (source : Insee, RGP, 2019). A contrario, les **QPV accueillent moins de personnes à haut niveau de qualification** (part de la population avec un diplôme de niveau bac+2 ou plus) avec un taux moyen de **12,9%** contre **20,1%** pour l'ACSO et 23,6% pour la France. Les quartiers des Martinets et des Rochers-l'Obier font figure d'exception avec une part de la population disposant d'un diplôme supérieur long autour de 17%, tandis que les quartiers des Côteaux et des Hauts-de-Creil concentrent les populations les moins diplômées.

Les **nouvelles générations sont davantage scolarisées** (scolarisation des 16-24 ans en augmentation : 59,9% en 2019) que lors du précédent contrat de ville, et **même supérieure à la moyenne de l'ACSO** (58,6%), comme sur les quartiers des Hauts-de-Creil où elle atteint 60,5%, ainsi qu'à Villers-Saint-Paul à BelleVue Belle-visée (61,8%). En outre, les taux de réussite au brevet en 2020 et 2021 dans les établissements publics s'inscrivent dans les moyennes communales et intercommunales (84,5%), avec un taux de réussite autour de 85% sur le quartier des Martinets et Bellevue Belle Visée.

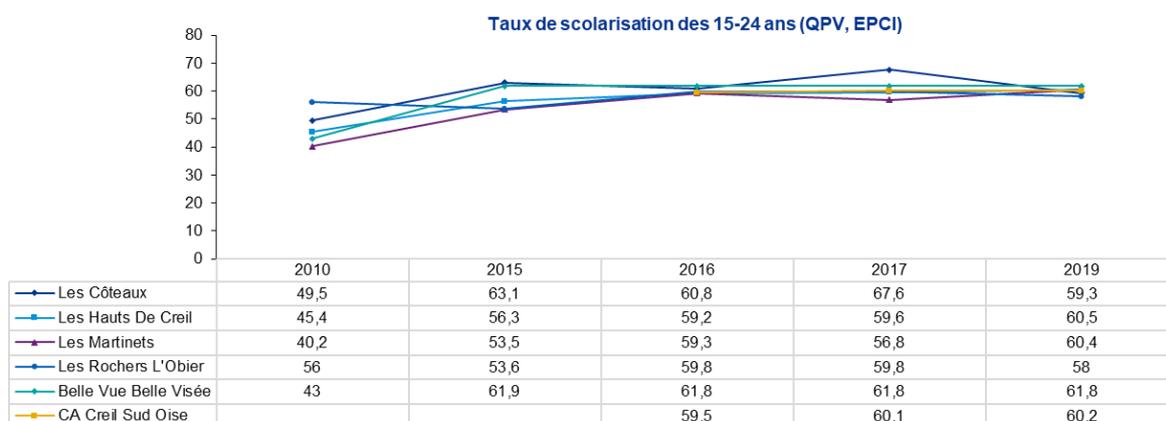


Figure 1 : la scolarisation des 16-24 ans (ACSO, QPV) Source : Données RGP, 2019

Des quartiers marqués par un taux de chômage de 30,7%

Quartier	Taux de chômage en 2019 (source : INSEE)	Taux d'emploi en 2019 (source : INSEE)
Les Hauts-de-Creil	30,4%	40,3%
Les Rochers- L'Obier	28,8%	49%
Les Côteaux	34,2%	41,5%
Les Martinets	32,8%	43,9%
Bellevue – Belle visée	28,8%	47,5%
Total QPV ACSO	30,7%	42,4%
ACSO	21,5%	53,1%

Les habitants des QPV de l'ACSO sont davantage touchés par le chômage, avec un taux moyen atteignant 30,7% de la population en 2019, soit trois points de plus que la moyenne nationale des QPV, et 8 points de plus que la moyenne intercommunale. Le quartier des Côteaux est le quartier concentrant le niveau le plus élevé de taux de chômage, avec un taux de 34,2%.

En corollaire, les taux d'emploi sur les quartiers de l'ACSO sont plus faibles (42,4% en 2019) que la moyenne nationale des QPV (47,3%) et intercommunale (53,1%). Ce taux est particulièrement bas sur le quartier des Hauts-de-Creil (40,3%) et sur celui des Coteaux (41,5%).

De façon plus spécifique, le taux d'emploi est encore plus faible pour :

- **Les étrangers (38,1%) qui représentent 29% de la population des QPV de l'ACSO.** Ce plus faible accès à l'emploi peut s'expliquer notamment par **des problématiques d'ordre juridique** ou administratif (nécessité d'obtenir un visa de travail / récépissé / autorisation provisoire de travail et délais allongés), **linguistique** (de nombreux habitants des quartiers sont allophones et/ou en situation d'illettrisme, ou en situation d'analphabétisme), et **social** (rupture familiale, arrivée récente en France, sans contacts ressources, etc.).
- **Les jeunes (15-24 ans), avec un taux d'emploi de 19,5%,** soit 3,6 points de moins qu'à l'échelle des QPV métropolitains, et 7 points de moins que sur l'agglomération, malgré une tendance à la poursuite d'études. D'après les différents acteurs interrogés, **la problématique de santé mentale** particulièrement importante chez les jeunes au sortir de la crise sanitaire, est en augmentation, et **rend parfois difficile l'accès à l'emploi ou le maintien dans l'emploi** (situation d'isolement quasi-total, difficultés à trouver des points de stabilisation des états, interruption de traitements).

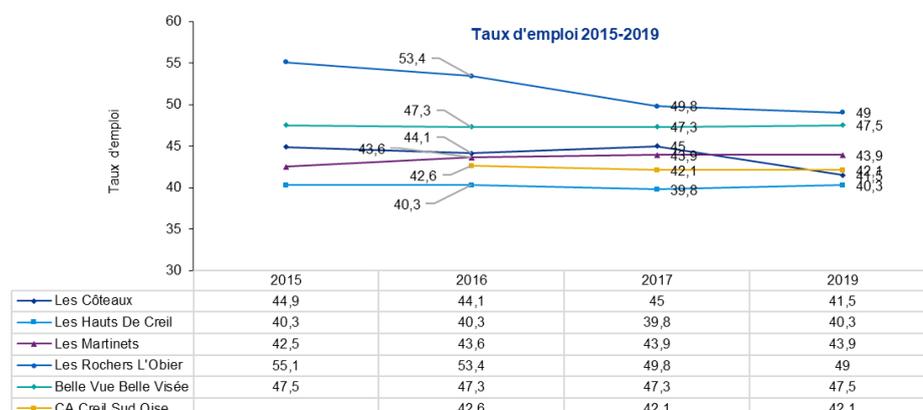
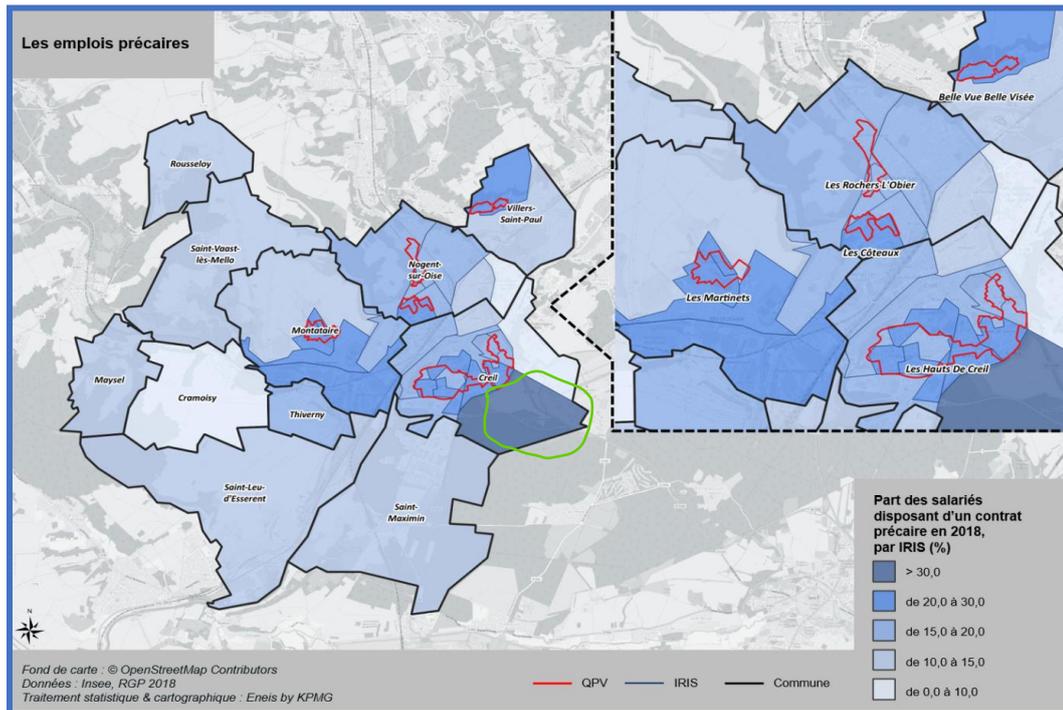


Figure 2 : le taux d'emploi des 15-64 ans (ACSO, QPV) Source : Insee RP / Pôle Emploi, 2019

Des habitants de plus en plus confrontés à des emplois précaires

Outre le faible accès au monde du travail, **la hausse des emplois précaires** depuis 2016 (emplois peu qualifiés, contrats courts, en intérim, au « gris », etc.), **renforce la pauvreté du territoire.**

De plus, la classe socioprofessionnelle « ouvrière » est également la plus représentée sur le territoire, avec une part d'actifs ouvriers, atteignant 42,4%, contre 34% à l'échelle des QPV métropolitains¹, et peut être corrélée à des salaires plus bas et des conditions de travail précaires (durée limitée de chantier, horaires décalés, etc.)



NB : L'IRIS Est de Creil, en bleu foncé sur la carte représente une partie faiblement urbanisée du territoire. A ce titre, si le taux de précarité est élevé, il ne reflète pas un volume important de populations précaires. Ces dernières restent concentrées sur les QPV.

¹ Source : RGP, Insee 2019

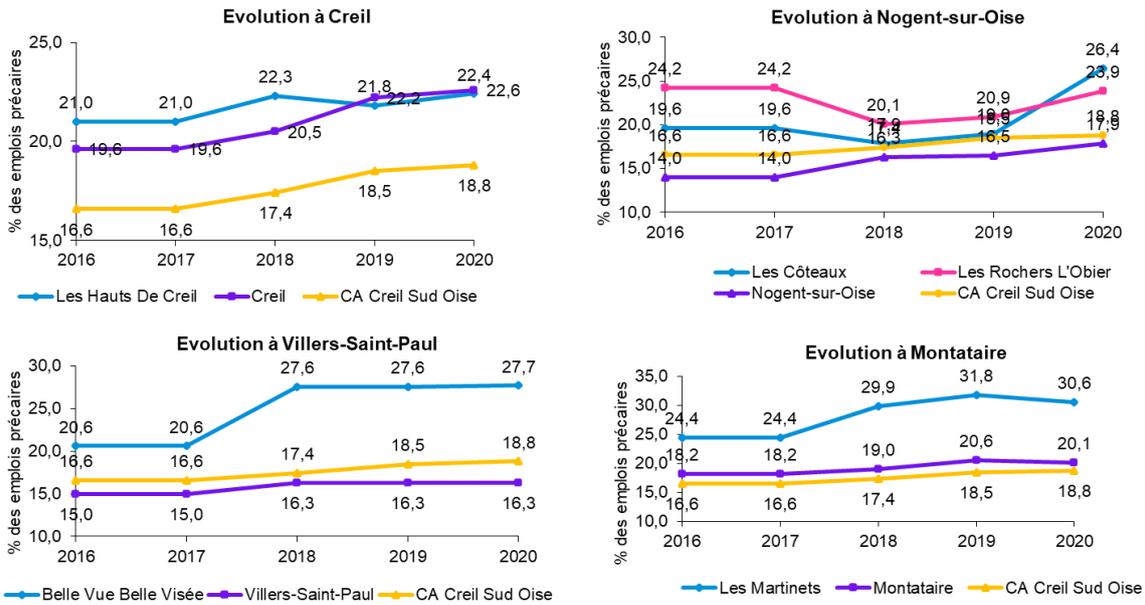


Figure 3 : Evolution des emplois précaires occupés par les habitants sur le territoire de l'ACSO et les QPV –
 Source : Insee RP / Pôle Emploi 2020

Des déplacements pendulaires et une inadéquation entre l'offre et la demande

Outre les difficultés socio-démographiques évoquées précédemment (niveau de diplôme, maîtrise du français, etc.), **d'autres facteurs peuvent expliquer un accès à l'emploi difficile pour les habitants et habitantes des quartiers :**

- **Des entreprises moins présentes au sein des quartiers prioritaires de l'ACSO par rapport au reste de l'agglomération :**

Quartier	Nombre d'établissements (2021) (source : SIRENE)	Part des établissements de l'ACSO
Les Hauts-de-Creil	690	13 %
Les Rochers- L'Obier	68	1,3%
Les Coteaux	68	1,3%
Les Martinets	82	1,6%
Bellevue – Belle visée	35	0,7%
Total QPV ACSO	943	100%
	5 232	

- En 2021, 943 établissements² sont comptabilisés sur les différents QPV de l'ACSO, dont 73,2% concentrés sur les Hauts-de-Creil (Source : données SIRENE). Ces établissements représentent ainsi 18% des établissements de l'ACSO (5 232 établissements). La concertation

² Etablissement : « Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise. C'est le lieu où est effectivement exercée l'activité (magasin, atelier...) (source : sirene.fr)

citoyenne met en exergue **un décalage de l'offre par rapport au nombre de demandes en matière d'emplois** obligeant les habitants et habitantes à travailler en région parisienne.

- Enfin, **un décalage entre l'offre et le niveau de diplôme de la population** est également recensé par les habitants et les partenaires. Par conséquent, de nombreux habitants ne trouvent pas de travail sur l'ACSO et doivent travailler en région parisienne. A Villers-Saint-Paul, le dispositif "Territoires zéro chômeur de longue durée"³ est expérimenté depuis 2023 pour faciliter l'accès des habitants aux emplois du territoire.
- **Une dépendance à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail** qui s'accompagne de mesures d'aide (permis B, prêt de véhicule, location de vélo électrique)

- o **Les habitants des QPV de l'ACSO ont davantage tendance à se rendre sur leur lieu de travail par leurs propres moyens** (voiture, camion, fourgonnette) (à 61,8% en 2019) que la moyenne des QPV métropolitains (49,3%) et disposent à 71,8% d'une voiture individuelle.

Les jeunes éprouvent des difficultés financières pour passer le permis et acheter leur première voiture. Pour répondre à cette difficulté, le Département ou encore les communes ont mis en place des aides financières, comme la mairie de Villers-Saint-Paul avec une priorisation des plus de 30 ans (prix avantageux, individualisation des parcours d'obtention du code pour les personnes qui ne maîtrisent pas le français).

- o **A contrario, les transports en commun sont moins utilisés par les habitants des QPV de l'ACSO** (à 26,2% en 2019) qu'à l'échelle des QPV métropolitains (36,4%) pour les trajets domicile-travail. Si les **quartiers sont relativement bien desservis en transport en commun**, la **localisation parfois éloignée des emplois** oblige l'accumulation des modes de transports et rend tributaires des retards et grèves éventuels.

Les horaires parfois décalés (travail de nuit) rendent difficile leur utilisation. Dès lors, **la dépendance à la voiture individuelle pèse fortement sur ces ménages déjà précaires** en particulier face à l'augmentation des coûts de l'énergie.

- o D'autres solutions sont mises en place par l'ACSO et les bailleurs sociaux pour développer des alternatives, comme le co-voiturage, la location de vélo électrique ou encore l'installation de box à vélo, en pied d'immeuble.
- **Une moindre accessibilité aux services de garde d'enfant, en raison d'une offre insuffisante** (liste d'attente longue), qui pèse notamment sur l'emploi des femmes. **Le taux d'emploi des femmes** est en effet de 34% à l'échelle des quartiers de l'ACSO, contre 42,1% sur l'ensemble des QPV métropolitains et 46,1% sur l'ACSO en 2019. Ce taux est particulièrement faible sur le quartier des Hauts-de-Creil, où il atteint seulement 31%. Ces femmes constituent en effet la personne de référence pour la très grande majorité des familles monoparentales. Sur le quartier des Martinets, les familles monoparentales représentent près d'un tiers des ménages, contre 21,9% des ménages à l'échelle intercommunale.

³ Il s'agit d'une initiative visant à créer des emplois dans des zones où le chômage de longue durée est particulièrement élevé. Toute personne qui se déclare privée d'emploi depuis plus d'un an et qui est habitante du territoire depuis au moins 6 mois peut faire valoir son droit d'obtenir un emploi. Un emploi adapté doit alors lui être proposé dans un délai raisonnable, que ce soit auprès d'une entreprise du territoire ou au sein d'une structure dédiée à la création d'emplois : structures d'insertion par l'activité économique, entreprises du travail adapté, entreprises à but d'emploi (EBE)

Quartier	Part des femmes parmi les demandeurs d'emplois (catégorie A) en 2019 (Source : INSEE)	Taux d'emploi des femmes en 2019 (Source : INSEE)	Part de familles monoparentales en 2019 (Source : INSEE)
Les Hauts-de-Creil	45,4%	31%	26,2%
Les Rochers- L'Obier	49,7%	41%	18,4%
Les Coteaux	45,2%	36,7%	32,1%
Les Martinets	42,7%	37,2%	32,6%
Bellevue – Belle visée	49,7%	40,9%	<i>Non renseigné</i>
ACSO	46,8%	46,3% (2020)	21,9%

Des freins à l'emploi qui subsistent

- Des difficultés relatives à la recherche d'emploi :

- Si des structures comme la Mission Locale ou la Cité de l'emploi de Creil travaillent à l'insertion professionnelle des habitants des quartiers, en particulier des jeunes, **leur intervention reste limitée au regard de l'ampleur des besoins**. Il convient de renforcer l'accompagnement personnalisé des publics en proie à des difficultés multiples (santé, mobilité, frein psychologique...). Si des associations investissent ce sujet localement, celles-ci sont confrontées à plusieurs obstacles :
 - L'éclatement de l'accompagnement et le manque de coordination **rendent ardue la lisibilité de l'offre proposée aux habitants et la fluidité des parcours vers l'emploi**, en particulier auprès des profils jeunes. Les acteurs ont fait part de la nécessité de se doter d'outils de partage d'informations et de suivi des dossiers (par ex. bilan de compétences), ou d'organiser des temps d'échanges entre les différentes structures et porteurs de projets.
 - **Un manque d'outils en matière de communication** rendant parfois difficile la visibilité des acteurs auprès des habitants, et particulièrement auprès des publics dits invisibles et/ou très éloignés de l'emploi.
 - Une **moindre acculturation des habitants des QPV au numérique, et à un usage professionnel ou administratif du numérique**, malgré des actions déployées en ce sens pour permettre l'appropriation des outils numériques.
- D'ores et déjà, des actions d'aller-vers les habitants des quartiers existent comme les Tables de quartier et tables de l'emploi portées par la ville de Montataire avec les partenaires de l'emploi, bailleurs sociaux et le centre social. Ces initiatives permettent le renforcement des interventions et de leur efficacité auprès des publics cibles. De plus, Jad'Insert, par exemple, toujours à Montataire, dispose d'un local sur le quartier des Martinets.
- De son côté, la Mission Locale tient des permanences dans les QPV.

L'orientation et l'appui des jeunes, scolarisés ou non, dans la recherche d'un emploi, d'une formation qualifiante ou d'un stage restent des enjeux importants :

- Le passage de l'école au monde du travail n'est pas aisé pour les jeunes des quartiers. De nombreux acteurs et habitants interrogés ont fait part **d'un risque de rupture entre les parcours scolaires et les parcours professionnels**. Les jeunes des QPV sont en attente d'un **accompagnement** renforcé pour se préparer au marché de l'emploi et

explorer toutes les **opportunités de formations** : apprentissage, études supérieures, CAP, classes préparatoires, etc.

- La **recherche de stage** reste complexe pour les jeunes du territoire. Les stages de découverte et d'observation au collège et au lycée se développent, ce qui rend d'autant plus nécessaire la mise en place de mesures de parrainage.
- Des **jeunes qui n'ont pas forcément de personnes ressources** (familles disposant d'un capital social et relationnel professionnel notamment) **sur lesquelles s'appuyer pour l'entrée dans le monde du travail**. Certains jeunes des quartiers vivent avec des parents étrangers parfois allophones ou maîtrisant faiblement la langue, ne disposant pas d'un réseau professionnel étendu et parfois eux-mêmes très éloignés du monde du travail.
- De plus, **les parents font remonter leur sentiment d'impuissance quant à l'orientation de leurs enfants et regrettent leur non-accompagnement sur ces sujets** (attente de rendez-vous individuel auprès des établissements par exemple). Si des forums de l'emploi ont vu le jour dans les quartiers ces dernières années, la faible présence des parents aux différentes éditions témoignent de ces difficultés. Des **situations de défiance d'une partie des familles vis-à-vis des institutions** sont remontées par les acteurs de terrain. Certaines familles, par manque de confiance, freinent l'accès vers le monde professionnel, en refusant par exemple des stages de découverte de troisième trouvés en dehors du quartier ou vers des professions qu'ils ne connaissent pas, en particulier pour les jeunes filles.
- Enfin, **une difficile captation des publics éloignés de l'emploi**. La Mission Locale porte le dispositif « Mission quartiers », pour repérer et aller à la rencontre des jeunes dits « invisibles ».

Face au besoin d'accompagnement à l'emploi des jeunes, plusieurs actions structurantes existent sur le territoire :

- **La semaine de l'industrie (ACSO)**
Pour faire découvrir aux jeunes le panel des métiers de l'industrie, « La Semaine de l'Industrie » organise des visites au sein des entreprises du bassin industriel du sud de l'Oise destinées aux scolaires, aux jeunes et aux demandeurs d'emploi du territoire.
- **Avenir Pro (France travail)**
Ce dispositif porté par France Travail, devrait être pérennisé en 2024. Il permet de travailler dans quelques établissements scolaires avec l'équipe pédagogique pour identifier notamment les élèves décrocheurs afin de les accompagner dans leur projet personnel.
- **Connexion jeunes-entreprise (Mission locale)**
Le dispositif facilite la recherche de stages. Ce projet s'accompagne d'un outil digital pour permettre aux jeunes, au monde associatif et aux autres acteurs institutionnels de se connecter et de suivre l'avancement de la démarche.
- **Lieu ressources Carrefour de femmes (ACSO)**
Le projet vise à encourager l'entrepreneuriat féminin, la découverte des métiers dits masculins, le marrainage et toutes initiatives en faveur de l'insertion des femmes et jeunes filles du territoire.
- **L'école de la deuxième chance (E2C)**
Le dispositif vise à offrir une seconde chance aux jeunes de 18 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire sans diplôme ni qualification, en proposant un accompagnement sur-mesure pendant 8 mois.

○ **Classe préparatoire apprentissage**

○ **Le projet « Donner de la voix pour tracer sa voie » portée par la Mission Locale**

Le projet vise à aider les jeunes femmes à trouver leur chemin professionnel en utilisant des moyens innovants et engageants (communication et expression orale, valorisation des parcours et aspirations personnelles, orientation professionnelle et exploration des différentes carrières, utilisation des médias, rencontre avec des femmes inspirantes, etc.) et se poursuit par un marrainage/mentorat.

○ **Association Nogentaise de l'Audiovisuel « L'Apprentissage, c'est ma voie »**

L'association a pour mission de promouvoir et de valoriser l'apprentissage et les métiers manuels auprès des jeunes et du grand public. Il vise à informer, sensibiliser et encourager les jeunes à envisager l'apprentissage comme une voie de formation et d'insertion professionnelle viable et enrichissante.

Synthèse de la concertation sur l'emploi et la formation par quartier

MONTATAIRE	
Chiffres clés – Année 2019	Quartier des Martinets
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible : <i>Aux Martinets : 44,5%</i> <i>A Montataire : 30,0%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Taux de chômage : <i>Aux Martinets : 32,8%</i> <i>A Montataire : 22,1%</i> <i>Sur l'ACSO : 21,5%</i></p> <p>Taux d'emplois des femmes : <i>Aux Martinets : 37,2%</i> <i>A Montataire : 45,8%</i> <i>Sur l'ACSO : 46,1%</i></p> <p>Taux d'emplois des 15-24 ans : <i>Aux Martinets : 23,7%</i> <i>A Montataire : 24,2%</i> <i>Sur l'ACSO : 26,6%</i></p> <p>Part des 16-25 non scolarisés et sans emplois : <i>Aux Martinets : 26,7%</i> <i>A Montataire : 22,7%</i> <i>Sur l'ACSO : 23,1%</i></p>	<p>Des jeunes qui rencontrent des difficultés dans leur parcours vers l'emploi et qui ne savent pas toujours vers qui se tourner : <i>« Moi, je vais postuler en janvier aux portes ouvertes de la RATP, c'est mon entraîneur de foot qui m'a trouvé ça »</i></p> <p>Un suivi des situations professionnelles et personnelles qui n'est pas toujours suffisant ou efficient malgré le rôle de certaines associations</p>

CREIL	
Chiffres clés – Année 2019	Hauts-de-Creil
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible : <i>Aux Hauts-de-Creil : 48,1%</i> <i>A Creil : 38%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Taux de chômage :</p>	<p>Une multiplicité de structures intervenant dans le champ de l'emploi avec des publics cibles différents (âge, éloignement de la scolarité, emplois intérimaires, etc.), qui ne communiquent pas assez entre elles, pouvant entraîner des difficultés dans la lisibilité et la fluidité des parcours d'accompagnement vers l'emploi :</p>

<p>Aux Hauts-de-Creil : 30,4% A Creil : 25% Sur l'ACSO : 21,5%</p> <p>Taux d'emplois des femmes : Aux Hauts-de-Creil : 31% A Creil : 38,8% Sur l'ACSO : 46,1%</p>	<p>« J'ai grandi ici, j'ai cherché du travail ici, il y a beaucoup de structures, il faut répondre aux différents critères de la Mission Locale, du Reaf, de Pôle Emploi ; on m'a baladé pour à la fin, aucun résultat » (habitante des Hauts-de-Creil)</p> <p>Des associations qui font part d'un manque d'outillage en matière de communication et d'outils de partage d'information et de suivi des dossiers. Plusieurs associations ont émis l'idée de systematiser un bilan de compétences pour les habitants au sein des différents organismes et de créer parallèlement une base de données commune, en libre-partage, dans laquelle les bilans seraient accessibles à tous.</p> <p>L'importance de la mobilité pour l'insertion professionnelle : des actions et aides sont mises à disposition des habitants mais elles ne sont pas assez relayées localement « Je sais que la ville de Creil fait beaucoup de choses pour les jeunes (notamment les aides pour passer le permis). Le problème c'est la communication : on ne sait pas qu'en faisant des heures de travaux d'intérêts généraux, le Département peut nous payer une partie ». « Pour moi l'idéal ce serait de faire revivre les maisons de quartier pour que ce soit un repère pour les jeunes » (une jeune habitante de 16 ans).</p> <p>Des difficultés relatives à la parentalité et à la faiblesse d'infrastructures de gardes d'enfants comme frein à l'insertion professionnelle, en particulier des femmes « Depuis les émeutes de cet été, la halte-garderie s'est transformée sur G. Brassens : on n'a jamais eu autant d'absence car les mères doivent amener leurs enfants loin dans le quartier et revenir après. »</p> <p>Des freins socio-culturels, comme une faible maîtrise de la langue française, qui participent à une moindre insertion professionnelle des populations, en particulier vers des emplois qualifiés, malgré les nombreuses actions et dispositifs déployés sur le territoire. Des apprentissages qui prennent du temps, en particulier pour des populations nouvellement arrivées, parfois traumatisées (pays en guerre, violences physiques, sexuelles, etc.)</p>
<p>Taux d'emplois des 15-24 ans : Aux Hauts-de-Creil : 17,9% A Creil : 27,6% Sur l'ACSO : 26,6%</p> <p>Taux d'activité des 15-24 ans : Aux Hauts-de-Creil : 31,5% A Creil : 40,4% Sur l'ACSO : 40,4%</p> <p>Part des 16-25 non scolarisés et sans emplois : Aux Hauts-de-Creil : 29,7% A Creil : 24,5% Sur l'ACSO : 23,1%</p>	<p>Des liens à renforcer entre les parcours scolaires et professionnels pour permettre une meilleure insertion des jeunes dans le monde du travail. Un manque de sensibilisation sur les différentes opportunités de parcours professionnels (apprentissage, études supérieures, CAP, classes préparatoires etc.) « Les élèves ont une présentation une fois dans l'année en classe de troisième, c'est trop bref, il faudrait engager ça en amont, au moins en quatrième. Les jeunes ne connaissent pas forcément ce qu'est « l'apprentissage ». » (Habitant du quartier, travaille pour la Mission Locale) « On pourrait par exemple faire une journée dans le quartier pour leur parler de tel ou de tel métier, comme un Forum de l'emploi mais sur le quartier » (habitante du quartier).</p> <p>Un manque de suivi des parcours dans l'entrée professionnelle des jeunes, qui ont souvent des difficultés à trouver des stages obligatoires qui les intéressent, faute de contacts « Il n'y a pas assez de suivi : on leur propose la prépa métier, mais c'est difficile de trouver une entreprise ou une école qui le fait. C'est très demandé, difficile d'avoir sa place ». (Un Habitant du quartier, le président de l'association La Force d'un sourire qui travaille au sein d'établissement scolaire)</p> <p>Une multitude de dispositifs pour les jeunes, qui ne travaillent pas toujours ensemble : par exemple, le lien entre les collèges et la Mission Locale n'est pas fait. « Il y a un maquis d'institutions, c'est</p>

compliqué pour les jeunes mais aussi pour les moins jeunes de s'y retrouver » (Directeur de la Mission locale)

NOGENT-SUR-OISE	
Chiffres clés – Année 2019	Les Côteaux, Les Rochers l'Obier
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible : <i>Les Côteaux : 42,5%</i> <i>Les Rochers l'Obier : 37,8%</i> <i>Nogent-sur-Oise : 29%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Taux de chômage : <i>Les Côteaux : 34,2%</i> <i>Les Rochers l'Obier : 28,8%</i> <i>Nogent-sur-Oise : 20,5%</i> <i>Sur l'ACSO : 21,5%</i></p> <p>Taux d'emploi des femmes : <i>Les Côteaux : 36,7%</i> <i>Les Rochers l'Obier : 41%</i> <i>Nogent-sur-Oise : 47,4%</i> <i>Sur l'ACSO : 46,1%</i></p>	<p>Des difficultés de suivi des situations personnelles par les structures, contraignant l'accompagnement professionnel et la fluidité des parcours : <i>Un habitant du quartier, la vingtaine « j'ai déposé mon CV, envoyé mon CV à la mairie, mais je n'ai jamais eu d'appel, de réponse. C'est pas compliqué, on cherche juste du travail. Maintenant j'ai trouvé un travail mais c'est mon oncle qui m'a pistonné. J'ai toujours voulu travailler dans ma ville, aujourd'hui je suis obligé de travailler en IDF » « Je suis parti au forum de l'emploi. Ils ont pris mes coordonnées mais j'ai rien eu du tout, pas eu un retour, ni un appel. » (jeune homme, habitant)</i></p> <p>Des dispositifs à destination des habitants (organisation d'un forum d'emploi) pour l'insertion professionnelle mais peu utilisés ou connus par les habitants rencontrés : <i>« J'ai fait appel à des cabinets d'intérim, qui ont été très réactifs pour m'aider dans ma recherche. Il ne faut pas hésiter à se tourner vers ces dispositifs et relancer les cabinets de recrutements. C'est votre détermination qui va faire qu'un recruteur va vous donner votre chance. Beaucoup de choses sont faites, il y a de l'information. Ces actions sont présentes mais peut-être effectivement de façon passive : il faut aller voir les gens. N'hésitez pas à vous battre et à rechercher les informations, car on nous oriente directement vers des CAP, des BEP etc. C'est à vous de rechercher l'information et de pousser les portes pour atteindre les différents rêves » (habitante, la trentaine) <i>« Moi grâce au forum de l'emploi, j'ai pu reprendre les études. J'ai forcé. Dès fois il faut casser les murs, il faut forcer. » (jeune, vingtaine)</i></i></p> <p>Des difficultés liées à la mobilité en particulier pour les plus de 25 ans, malgré des aides financières « <i>Souvent, ils demandent en plus de l'expérience, le permis. Mais quand ils ont le permis, ils ne sont quand même pas pris. Parfois, ils ont le permis mais pas la voiture pour se déplacer</i> » (Habitante du quartier, une cinquantenaire)</p>
<p>Taux d'emplois des 15-24 ans : <i>Les Côteaux : 19,3%</i> <i>Les Rochers l'Obier : 20,1%</i> <i>Nogent-sur-Oise : 23,8%</i> <i>Sur l'ACSO : 26,6%</i></p> <p>Taux d'activité des 15-24 ans : <i>Les Côteaux : 37,4%</i> <i>Les Rochers l'Obier : 43%</i> <i>Nogent-sur-Oise : 37,7%</i> <i>Sur l'ACSO : 40,4%</i></p> <p>Part des 16-25 non scolarisés et sans emplois : <i>Les Côteaux : 25,5%</i> <i>Les Rochers l'Obier : 32,4%</i> <i>Nogent-sur-Oise : 21,9%</i> <i>Sur l'ACSO : 23,1%</i></p>	<p>Une orientation professionnelle pour les jeunes, jugée encore insuffisante par les habitants (jeunes et parents) : « <i>Sur la formation, il y a ceux qui savent ce qu'ils veulent faire et ceux qui se cherchent, et ils n'ont pas forcément vu d'autres métiers. Parcoursup a cloisonné tout et totalement isolé les parents dans la recherche de formation. Mon fils a 19 ans il a passé son bac l'an dernier, la terminale etc. Lui heureusement il savait ce qu'il voulait faire, mais l'autre question c'est : comment y parvenir ? La conseillère d'orientation est là mais elle ne vient pas. De mon temps, on avait au moins vu 2 fois la conseillère, en collège et au lycée. Quand j'ai insisté auprès du lycée, on a découvert qu'il y a un cahier de rendez-vous pour cette conseillère. Personne n'est au courant. On nous dit d'aller au forum de l'étudiant, mais encore faut-il y aller. Reste plus que l'ordinateur. Il y a 3000 formations : c'est quoi, comment ? parents / enfants même combat</i> » (une habitante, mère de famille)</p>

VILLERS SAINT PAUL	
Chiffres clés – Année 2019	Bellevue Belle Visée
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible : <i>Bellevue Belle Visée : 40,8%</i> <i>Villers-Saint-Paul : 23%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Taux de chômage : <i>Bellevue Belle Visée : 28,8%</i> <i>Villers-Saint-Paul : 20,5%</i> <i>Sur l'ACSO : 21,5%</i></p> <p>Taux d'emploi des femmes : <i>Bellevue Belle Visée : 40,9%</i> <i>Villers-Saint-Paul : 52,1%</i> <i>Sur l'ACSO : 46,1%</i></p>	<p>Un manque d'offre d'emplois sur le territoire « <i>on est obligé de travailler en Ile-de-France et de dépendre des transports tous les jours</i> » (un habitant, une quarantaine d'années)</p> <p>Des dispositifs appréciés par les habitants pour l'orientation et l'accompagnement vers le monde du travail (Pôle Emploi, un centre de formation, le dispositif Territoire Zéro Chômeur, par la Mairie, l'association « Mon emploi, mon avenir » créée depuis 2023 en concertation avec les habitants) <i>« [En parlant du conseiller à la Mairie] Ce monsieur est génial, à tous les jeunes je leur dirai d'aller le voir sans hésiter s'ils ont besoin d'être orientés. »</i></p>
<p>Taux d'emplois des 15-24 ans : <i>Bellevue Belle Visée : 19,9%</i> <i>Villers-Saint-Paul : 24,2%</i> <i>Sur l'ACSO : 26,6%</i></p> <p>Taux d'activité des 15-24 ans : <i>Bellevue Belle Visée : 42,4%</i> <i>Villers-Saint-Paul : 41,2%</i> <i>Sur l'ACSO : 40,4%</i></p> <p>Part des 16-25 non scolarisés et sans emplois : <i>Bellevue Belle Visée : 27,8%</i> <i>Villers-Saint-Paul : 24,5%</i> <i>Sur l'ACSO : 23,1%</i></p>	<p>Des jeunes qui rencontrent des difficultés à obtenir un emploi en lien notamment avec la mobilité : des habitants qui attendent des aides financières pour passer le permis, à destination des jeunes notamment</p>

L'accès à l'éducation, la culture et au sport, une condition *sine qua non* pour l'émancipation des habitants

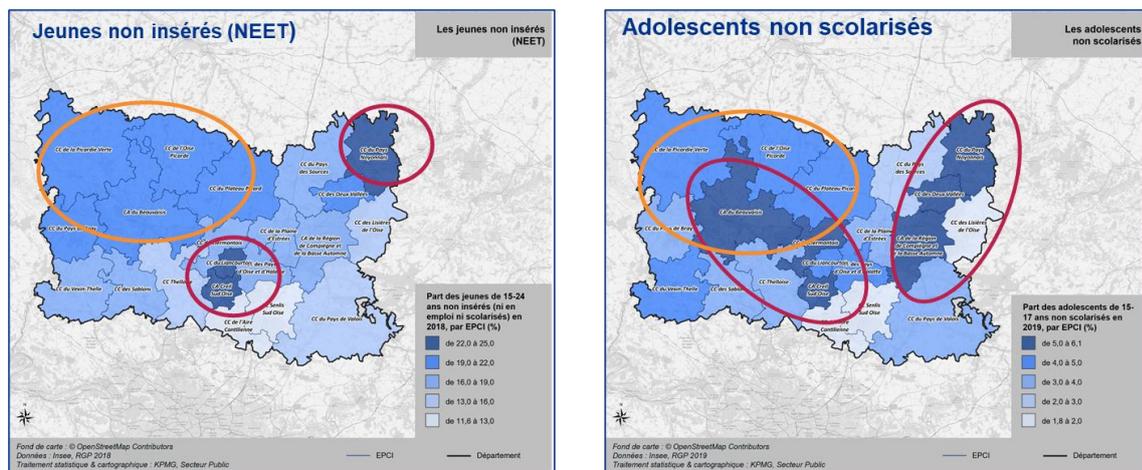
De nombreux dispositifs en faveur de l'éducation à coordonner

Si l'analyse de la situation des adolescents scolarisés et diplômés met en avant une amélioration globale ces dernières années en termes de résultats au brevet (cf. supra), à l'échelle du département, **la situation des jeunes de l'ACSO apparaît toujours fragile**. La part de jeunes de l'agglomération qui sont non insérés (NEET) de 15 à 24 ans s'élève à 22%. Dans les communes où sont implantés les QPV, comme Creil et Villers St Paul, ce taux atteint 24% :

Localisation	Part de jeunes de 15 à 25 ans NEET en 2020
Ville de Creil	24,7%
Ville de Nogent sur Oise	18,3%
Ville de Montataire	21,6%
Ville de Villers Saint Paul	24,5%
ACSO	21,9%
France	15,7%

NEET : sans emploi sans scolarité

La part d'adolescents de 15-17 ans non scolarisés dépasse la moyenne départementale, avec des taux atteignant 5,4% contre 4,4% à l'échelle départementale en 2018.



Source : Diagnostic illettrisme de l'Oise, ANCLI 2023

De nombreux dispositifs existent sur l'ACSO en faveur de la réussite éducative et plus globalement en matière d'éducation. Tout d'abord, les cités Educatives de Montataire et Creil, œuvrent notamment en faveur d'une meilleure orientation des élèves et du soutien à la parentalité.

Ces axes de travail font particulièrement écho aux orientations de ce nouveau Contrat. Les articulations entre les Cités Educatives et les actions du contrat de Ville sont à renforcer, afin de mettre en synergie les différents acteurs de terrains, de permettre une complémentarité des actions, d'éviter les doublons et d'identifier ensemble les angles morts de ces politiques.



	Enveloppes allouées	Axes de travail	Population en QPV concernée par la Cité Educative
Cité Educative Creil (depuis 2019)	Contribution du programme 147 de la politique de la ville : 750 000 € (2020-2022, soit 250 000 € par année)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapprocher les familles de l'école • Insuffler un nouvel élan dans le travail en réseau • Favoriser les parcours de réussite scolaire et l'insertion professionnelle des jeunes • Contribuer à la promotion des valeurs de la République 	20 910 habitants Lycée Jules UHRY – IUT de Creil (UPJV) – Micro lycée Jules UHRY Collèges concernés : Gabriel Havez, Jean-Jacques Rousseau 13 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires
Cité Educative Montataire (depuis 2021)	Contribution du programme 147 de la politique de la ville : 540 000 € (2021-2023, soit 180 000 € par année)	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le continuum des apprentissages et de suivi jusqu'à l'insertion professionnelle • Renforcer l'attractivité du lycée et accompagner les jeunes jusqu'à l'insertion professionnelle : construire le partenariat école-entreprise • Travailler sur la parentalité et la coéducation • Travailler la citoyenneté, la tolérance, le vivre ensemble et la promotion des valeurs de la République 	4 000 habitants Lycée André Malraux Collège concerné : Anatole France 5 écoles maternelles 7 écoles élémentaires

A Creil, le Programme Réussite Educative a bénéficié à 268 enfants en 2022, dont 75% issus de REP/REP+. Par ailleurs, des associations locales d'aide aux devoirs ciblent plus spécifiquement les élèves des quartiers comme ABSS ou Pluriel(les) à Montataire, Coup de Pouce scolaire à Creil, Les temps d'art à Nogent-Sur Oise. A Villers-Saint-Paul, des actions de soutien scolaire sont proposées par la mairie. Des dispositifs de droit commun, comme le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), porté par la CAF, permettent également d'accompagner l'ensemble des élèves en difficulté.

Il s'agit donc pour l'ensemble des partenaires signataires de permettre la lisibilité des dispositifs, le suivi des actions et l'évaluation de leur efficacité pour les habitants des quartiers, en contribuant à une meilleure coordination des acteurs et en veillant au ciblage de tous les publics jeunes, y compris les invisibilisés ou éloignés des institutions. L'enjeu consiste également à favoriser la montée en compétences de certains acteurs.

Une nécessaire mobilisation du droit commun

Face à **cette multiplicité des structures, les différents acteurs ont pointé un manque de coordination entre les dispositifs éducatifs**, notamment entre les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), les orientations d'établissements scolaires publics et les directives de l'Etat. Ce manque de coordination **rend par conséquent plus faible l'efficacité des démarches** et renforce, en raison de temps de financements qui ne se recoupent pas toujours, les difficultés de financements d'actions pertinentes.

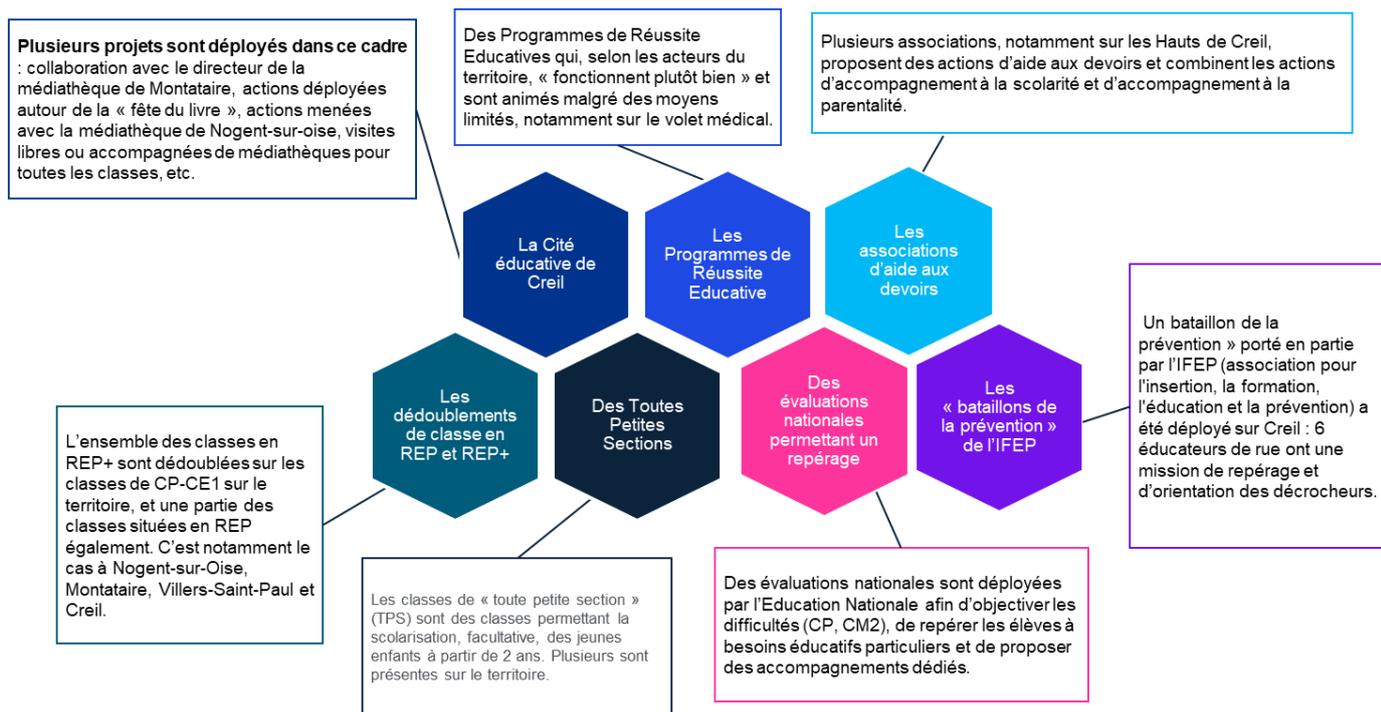


Figure 4 : les leviers complémentaires en lien à l'accompagnement à la scolarité - Source : Rapport sur la situation de l'Illettrisme dans l'Oise ANCLI KPMG, 2023

Un difficile accès aux droits et aux démarches numériques

Le difficile accès aux droits des populations des quartiers est une thématique largement soulignée par les différents acteurs rencontrés localement, en raison de la composition socio-démographique de la population avec :

- D'une part, **une part importante d'étrangers (29%)** sur les QPV de l'ACSO, dont certains peuvent être confrontés à des difficultés de maîtrise de la langue française et qui ne peuvent par conséquent, pas prétendre aux aides et droits potentiels, sans interlocuteurs (souvent leurs enfants). En outre, cela complexifie l'accompagnement à la scolarité pour des enfants parfois livrés à eux-mêmes. Afin de soutenir ces populations et notamment les parents, plusieurs dispositifs sont mis en place dans les quartiers comme la Maison des parents à Creil, qui organise des actions d'accompagnement à la parentalité.
- **Une part élevée de la population touchée par l'illettrisme**, d'après le diagnostic territorial de l'illettrisme dans le département de l'Oise (ANLCI), rendant difficile la demande et le suivi des démarches par les populations qui, ne maîtrisant pas la lecture et/ou l'écriture, abandonnent parfois leurs démarches, en particulier si elles ne disposent pas de relais locaux. A ce titre, le centre social de Montataire dans le quartier des Martinets, fait part d'une demande grandissante des écrivains numériques et publics pour la population.
- **Des populations souffrant de situations d'illectronisme complexifiant l'accès et le recours aux droits**. Afin d'accompagner les publics vers le numérique et dans leurs démarches administratives, des actions sont engagées localement. Pour exemple, l'annexe de la mairie de Montataire dans le quartier des Martinets facilitent les démarches administratives des populations du quartier. Des opérateurs de droit commun accompagnent également quotidiennement les personnes dans leurs démarches d'accès aux droits (CAF/MSA/France Travail/ France Services de La Poste de Creil, La Poste de Montataire et PIMMS Médiation de Nogent-sur-Oise, ainsi que des conseillers et médiateurs du numérique.
- D'autres enfin, **participent à l'éducation aux médias et à l'information**, comme l'Association Nogentaise de l'Audiovisuelle au travers du dispositif « Parents vigilants devant les écrans » afin de donner des clés de compréhension et d'analyse pour tous et d'appréhender davantage les dangers qui peuvent toucher les enfants (source : tableau de programmation ACSO 2023).

Enfin, des associations et structures implantées localement permettent un accès aux droits amélioré :

- Interm'aide vise l'accès aux droits et à la santé en faveur des publics défavorisés. Pendant le confinement par exemple, l'association a touché 839 bénéficiaires et a conduit 245 entretiens téléphoniques (source : Programmation ACSO).
- La Maison de la Justice et du Droit, implantée à Creil permet aux habitants de l'agglomération de bénéficier d'une structure de justice de proximité, où ils peuvent notamment être accompagnés par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), des conciliateurs de Justice, des délégués du Défenseur des droits ou encore l'ADIL 60 (sur les questions liées au logement).

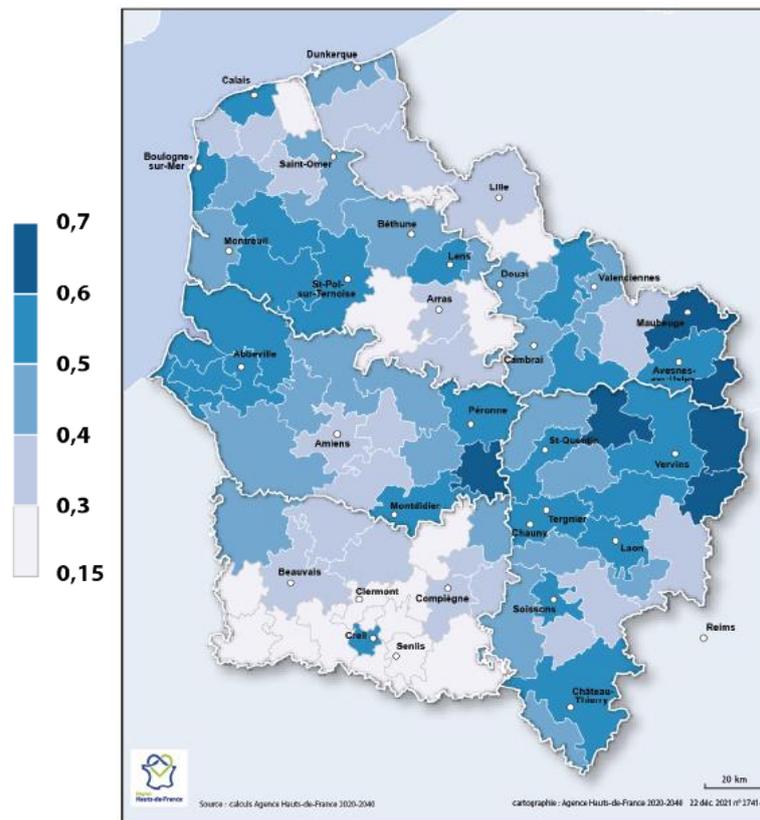


Figure 5 : Indice territorial de fragilité numérique en région Hauts-de-France

Une importante offre culturelle et sportive sur les QPV

La concertation a mis en exergue **la richesse associative du territoire en matière culturelle et sportive**. Ainsi, plusieurs actions structurantes sont recensées :

- **Des ateliers de remise en forme et des rencontres sportives.** A Nogent sur Oise, une action d'« athlétisme au pied des immeubles » a permis d'initier 250 jeunes à la discipline. Le CCAS de Creil a également développé avec l'Agence Régionale de Santé et en collaboration avec la Maison de santé pluridisciplinaire professionnelle (MSP) Marie Curie, le pôle Maison Sport Santé.
- **Des actions culturelles sur les quartiers, afin de démocratiser la culture et participer à l'émancipation de la population.** Par exemple, sur le quartier Bellevue-Belle Visée et le quartier Rochers-l'Obier, des sessions de cinéma en plein air ont lieu l'été. L'association La Faïencerie-Théâtre propose également des ateliers théâtre et a créé et diffusé le programme collaboratif, immersif et itinérant « Théâtre en jeu » pour venir à la rencontre des populations les plus éloignées. La Ville de Montataire a notamment déployé les Assises de la Culture afin de valoriser les infrastructures et équipements existants du territoire. La Ville propose également des ateliers de couture, de cuisine et de jeux. Plusieurs habitants, dont des jeunes, ont fait part de leur souhait de participer à ce genre d'activités afin de s'émanciper des clichés véhiculés sur les quartiers (culture « urbaine », « football »).
- **Des actions d'animation de la vie de quartier** sont portées dans le cadre de quartier d'été - sur l'ensemble des quartiers – et les centres sociaux. Il s'agit d'actions financées dans le cadre de l'abattement TFPB et qui permettent de proposer des activités pour les jeunes sur les

quartiers, durant l'été notamment. La CAF finance également depuis 2019, un poste d'animateur jeunesse (14-17 ans) qui intervient en priorité sur les QPV.

- **Des actions en faveur de la mixité générationnelle**, comme celles organisées par le centre socioculturel municipal le Trait d'Union à Villers-Saint-Paul qui propose des activités communes aux différents publics (par exemple des sorties bowling), et qui participe de la cohésion territoriale. Sur Montataire, des ateliers intergénérationnels regroupent les publics du service retraités, de la crèche et du centre social.
- **Des actions en faveur de la citoyenneté des jeunes** via un travail mené par plusieurs associations autour des valeurs de la République. Par exemple, l'action « Ludiq' et citoyen » portée par JACSO organise des visites pour les jeunes de 15 à 27 ans dans les institutions de la République (Assemblée nationale, Sénat, Ministères, etc.) afin de mieux les connaître. La ville de Montataire porte « Les Rencontres de la Jeunesse » pour développer la politique jeunesse du territoire, avec les jeunes autour d'ateliers et d'animations. La caravane de l'engagement portée par la Ligue de l'Enseignement prévoit 10 demi-journées d'intervention auprès de groupes de jeunes au sein des centres sociaux, en pied d'immeuble, etc., sur les valeurs républicaines et les pratiques citoyennes.

Selon les quartiers et selon les publics, la densité de l'offre proposée n'est pas la même. Ainsi, tandis que les habitants des quartiers prioritaires de Creil, Montataire et Villers-Saint-Paul s'entendent sur l'importance de l'offre, la consultation de Nogent-sur-Oise est plus nuancée.

Les habitants pointent notamment du doigt l'absence d'infrastructure à destination des 15 ans et plus, une plus faible offre pour les séniors et des listes d'attentes particulièrement longues pour s'inscrire à une nouvelle activité, sclérosant certaines populations. A Villers-Saint-Paul par exemple, des personnes âgées sont victimes du succès du centre socio-culturel municipale Trait d'Union et ne peuvent pas toujours participer aux activités, faute de places.

Enfin, **les femmes et notamment les jeunes filles**, ont encore du mal à accéder aux activités de loisirs, malgré la richesse de l'offre sur le territoire. Les acteurs de terrain ont notamment fait remonter lors des différentes concertations, une difficile mobilisation des femmes aux activités culturelles et sportives, et leur faible présence dans l'espace public. Cela s'explique en partie par des freins culturels, une omniprésence des hommes dans ou aux abords des équipements publics (sportifs par exemple) et un sentiment d'insécurité parfois ressenti (cf. supra).

Un partenariat inter-associatif à améliorer

Les politiques de droit commun de la culture et du sport sont parfois difficiles à mobiliser, et les interlocuteurs ressources peu présents au sein des instances de pilotage du contrat de Ville. La politique de la ville est bien outillée pour **imaginer et construire des points de passage entre les associations, les institutions, les clubs et encourager les allers-retours entre les uns et les autres.**

Les différents acteurs interrogés ont donc fait part de la **nécessité d'une meilleure interconnaissance et remise à plat des financements des porteurs de projets d'une part**, pour favoriser la coordination entre les différents porteurs de projets et la complémentarité de l'offre, et d'autre part, **avec les partenaires de droit commun pour permettre leur plus grande mobilisation.**

Synthèse de la concertation sur l'émancipation

MONTATAIRE	
Caractéristiques des quartiers	Quartier des Martinets
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
A propos de l'éducation	Des associations qui aident à la scolarité et aux parcours professionnels mais qui estiment manquer de ressources « toutes les associations d'aides aux devoirs sont remplies aujourd'hui »
A propos des équipements et services	De manière générale, des habitants satisfaits de l'offre en services et transports « On a quasiment tout dans notre quartier. On est à 10 minutes du centre-ville. Il y a un bus qui passe toutes les 10 min, le trajet coûte 1,30 €e et les enfants scolarisés du quartier ont entrée gratuite. Il y a un city, la piscine, la pharmacie, etc. tout à côté ».
A propos de l'accès aux droits	Un accès aux droits permis notamment par la présence de l'annexe de la mairie sur le quartier, très appréciée par les habitants et par le travail des associations « Le Maire se bat au quotidien pour prioriser les Montatairiens au maximum ». « Le Maire fait des permanences pour recevoir la population ». Mais un accès aux droits insuffisant au regard de la demande « Nous au centre social, on a de plus en plus de demande pour des écrivains publics numériques et classiques. On en a deux mais ce n'est pas suffisant ».
A propos de l'émancipation permise par l'offre culturelle, associative et sportive	Des habitants concernés par la vie de quartier, concertés et impliqués dans les projets d'associations et de la commune : <ul style="list-style-type: none"> ○ Par des projets d'associations « on est souvent interpellés quand même pour nous demander notre avis ». « autre exemple, il y a un groupe père qui permet de faire des balades urbaines », organisées et portées par la ville (service GUSP) ○ Par des projets avec le centre social « aujourd'hui par exemple, il y a une sortie pour emmener les femmes du quartier à la maison de la Justice dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes » <p>Mais une offre parfois manquante pour certaines populations : des jeunes qui remontent des manquements « on n'a pas vraiment d'endroit pour nous les jeunes [adolescents]. Avant le local était ouvert pour tout le monde, maintenant seulement pour les moins de 18 ans » « Moi je viens de banlieue parisienne mais ça fait 7 ans que je suis sur le quartier. Si je pouvais habiter ailleurs je le ferais. Il n'y a rien à faire ici pour nous »</p>

NOGENT-SUR-OISE	
Caractéristiques du quartier	Les Côteaux, les Rochers l'Obier
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
A propos des équipements et services	Des habitants qui dénoncent la faiblesse de l'offre à destination des jeunes et des enfants et le mauvais état de certains équipements, pouvant engendrer des situations dangereuses : <ul style="list-style-type: none"> ○ « Il n'y a aucune aire de jeux dans le quartier, donc pas de sécurité pour les enfants, ils jouent directement sur la route, c'est un peu partout dans Nogent » (une habitante, la quarantaine). ○ « Les petits n'ont pas d'aire de jeux aux Marceaux. Ils courent dans les rues. Les jeunes n'ont pas des aire de jeux, ils ont juste des balançoires qui sont cassées. Les grands nous, on n'a pas eu de local depuis au moins 15 ans. » (un jeune, 17-20 ans)

	<ul style="list-style-type: none"> ○ « <i>J'ai découvert une aire de jeux aux Obiers, complètement abandonnée et très dangereuse et ouverte, le bac à sable est vidé c'est un gros trou. Comment est-ce que la ville de Nogent accepte ça, alors qu'on nous parle de sécurité toute la journée ?!</i> » (un habitant du quartier) ○ « <i>Moi je suis sur le quartier des Rochers. En effet vu la quantité phénoménale du nombre d'enfants, je suis très surprise de voir qu'il n'y a pas une seule infrastructure pour les enfants, pour qu'ils puissent se détendre ou souffler. C'est une grande aberration. On m'a répondu que les portes de l'école restaient ouvertes pour que les jeunes puissent jouer dans la cour et pas rester dans la rue</i> » (une habitante, la trentaine)
--	--

CREIL	
Caractéristiques du quartier	Hauts-de-Creil
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
A propos de l'émancipation permise par l'offre culturelle, associative et sportive	Des habitants qui voudraient s'émanciper des clichés véhiculés par leurs conditions d'habitants de « quartier » cantonnés à la culture « urbaine » (foot / course / PlayStation) en apprenant par exemple la « <i>plus d'activités comme le théâtre, et pourquoi pas les échecs</i> »

VILLERS-SAINT-PAUL	
Caractéristiques du quartier	Bellevue Belle Visée
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
A propos de l'émancipation permise par l'offre culturelle, associative et sportive	<p>Une offre d'activités culturelles et intergénérationnelles très appréciée sur le quartier (centre socio-culturel municipal le Trait d'Union, bibliothèque Colette, etc.) :</p> <p>« <i>On est allé au zoo et cet été, à la mer.</i> » - un collégien</p> <p>« <i>On a fait un bowling samedi avec des collégiens et lycéens, je me suis éclatée. C'est important pour nous à notre âge, surtout quand on est seul.</i> » - une habitante âgée</p> <p>Mais des structures victimes de leur succès, entraînant des longues listes d'attente</p> <p>Les habitants souhaitent également un meilleur relais sur les quartiers quant aux événements culturels et artistiques qui se déroulent dans la ville</p>

La tranquillité publique et la sécurité, des piliers pour l'amélioration de la vie des habitants

Une augmentation préoccupante des violences

D'après l'observatoire Ville-Data, à l'exception de la commune de Villers-Saint-Paul, **l'ACSO connaît une augmentation de la délinquance** – ou a minima des faits rapportés à la Police et la Gendarmerie - en particulier des délits liés à l'atteinte aux véhicules et aux biens, et des blessures à la personne :

- Avec une **hausse de 4,3% entre 2021 et 2022 à Creil**, les forces de Police et de Gendarmerie ont enregistré 1 604 crimes et délits en 2022 contre 1 538 en 2021, avec une augmentation des vols et cambriolages ;
- Nogent-sur-Oise connaît une **hausse de 3,8%**, avec 802 crimes en 2022, 173 infractions pour « destructions et dégradations volontaires » et 118 victimes de « coups et blessures volontaires ».

En sus, **cette violence est aussi drainée par l'économie souterraine importante sur les quartiers, économie qui intègre d'après les acteurs locaux des individus de plus en plus jeunes.**

D'après la **Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2020-2023**, outil de travail du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de l'ACSO, « la délinquance de Creil présente les particularités de la région parisienne, **alors que les moyens des services sont insuffisants** » notamment en matière d'effectifs de Police nationale. A ce titre, depuis 2023, le **contrat de sécurité intégré (CSI) de Creil prévoit notamment le renfort de policiers nationaux et municipaux, la création de brigades spécialisées**, le déploiement de la vidéoprotection ou encore les actions en faveur de la prévention de la délinquance juvénile. 25 agents municipaux répartis en 2 brigades à Creil, 14 agents à Nogent-sur-Oise, 2 agents à Montataire et 3 à Villers-Saint-Paul assurent la sécurité du territoire. De plus, la ville de Creil a mis en place un Centre de Supervision Urbain et avec le soutien de l'Etat, le déploiement massif de caméra de vidéoprotection (+35 entre 2019 et 2022).

Insécurité routière et mésusages des espaces publics au sein des QPV

Si les situations diffèrent d'un quartier à un autre quant au niveau d'insécurité perçue, la majorité des habitants interrogés a fait part **d'une insécurité relative aux espaces publics**. Celle-ci est notamment le résultat :

- D'une **occupation des espaces publics, en particulier en pied d'immeuble, dans les halls ou sur les parkings** (voiture ventouse), par des bandes de jeunes dans le cadre de trafics de stupéfiants ou simplement de « squats ». Outre l'intranquillité sonore qu'elle peut induire, cette occupation peut engendrer des **situations d'évitement** en particulier des jeunes femmes et personnes âgées, voire **des conflits de voisinage**. Ainsi, la plupart des bailleurs sociaux du territoire s'emparent de cette thématique qu'ils jugent pourtant de « compétence régaliennne ». A Villers-Saint-Paul par exemple, des travaux ont été menés par les bailleurs sociaux pour sécuriser les halls d'entrée (utilisation de badges, mise en place de caméras). Malgré des investissements parfois massifs de la part des bailleurs sociaux, leurs effets sont souvent temporaires au regard des dégradations récurrentes. Les bailleurs sociaux ont tous fait part d'un sentiment d'impuissance.
- De **pratiques routières parfois dangereuses sur la voie publique** : rodéos urbains, courses, voiture en contresens. De nombreux parents ont fait part de la nécessité d'apaiser les circulations en ce sens, notamment aux abords des écoles via la mise en place de passages piétons et la présence d'adultes. Les opérations visant à encourager les mobilités douces et à sensibiliser les habitants à la sécurité routière sont de nature à limiter les conduites à risque.

Des problématiques d'entrée des jeunes dans la délinquance

Les quartiers prioritaires de l'ACSO ont pu connaître une **augmentation de la délinquance juvénile**, comme en témoignent les **émeutes urbaines de l'été 2023**. Les médiateurs et éducateurs de prévention jouent un rôle de proximité mais ne peuvent tout solutionner au vu de l'étendue des QPV.

Secteurs d'intervention	Nombre de médiateurs	Nombre d'éducateurs spécialisés
Creil	16	6 + 1 coordonnateur (IFEP)
Nogent sur Oise	5	
Montataire	5	
Villers Saint Paul	3	
ACSO	4 PIMMS (transport)	4 + 1 coordinatrice Conseil Départemental)

Lors des différents temps de concertation sur les quartiers, la **problématique de la parentalité - parents se sentant impuissants ou désinvestis** - a souvent été pointée du doigt par les habitants et acteurs locaux.

Cette délinquance juvénile prend souvent plusieurs formes qui peut mener au décrochage scolaire, voire à l'exclusion totale des jeunes :

- **Des rixes entre bandes rivales**, au sein des quartiers et entre les quartiers d'une même commune, ou de l'agglomération
- **Des violences dans l'enceinte d'établissements scolaires**
- **Des situations de cyberharcèlement**, et notamment de harcèlement sexuel (principe de *revenge porn*)
- **Des situations de radicalisation**, en particulier pour les jeunes en situation de rupture familiale et sociale. L'Etat et la CAF financent des actions de prévention de la radicalisation, notamment au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, comme des formations de jeunes via les « Promeneurs du Net » qui permettent une veille sur les réseaux sociaux.

Pour prendre en compte cette problématique, des actions structurantes existent sur le territoire bien qu'elles restent à amplifier :

- **Le Projet de prévention des Rixes de la Ville de Montataire**
Le projet, initié par la Ville en 2021 se décline sur les 4 communes en QPV pour réduire les conflits entre les jeunes des différents quartiers. Il propose notamment des ateliers thématiques, des animations vidéo, et des temps d'échange-restitution.
- **Le dispositif IMPLIK'ACTION**
Le projet prend en charge les collégiens en situation de décrochage scolaire pour cibler les difficultés auxquelles ils sont confrontés, notamment via des ateliers pédagogiques, d'orientation et de suivi en lien avec les parents.
- **Les maisons de quartier**
La ville de Creil a mis en place des lieux d'accueil entre 16 h et 23 h, afin d'accueillir en soirée les jeunes et leur offrir un accompagnement sur leurs projets professionnels et personnels.
- **Centre Loisir Jeunes (CLJ)**
Le projet vise l'apaisement des relations entre police et jeunes. Créé en 2023 à l'initiative de la Préfecture de l'Oise et porté par le commissariat de police de Creil, il renforce le lien police-jeunes et est ouvert à l'ensemble des enfants de l'ACSO.
- **Salle d'accueil jeunes de la Glacière à Bellevue Belle Visée**
Grâce au soutien de la Région sur le fond politique de la ville investissement, une salle a été réhabilitée et propose 6 jours par semaine de l'accueil de jeunes de 12 à 25 ans autour des loisirs, de la scolarité (CLAS), mais aussi des dispositifs d'insertion comme le PRIJ ou des permanences de la Mission locale.

Les partenaires mobilisés dans le cadre des ateliers ont fait remonter à plusieurs reprises ces enjeux comme cruciaux pour les quartiers. Dès lors, il est nécessaire de veiller à la prise en compte et à la réponse aux situations de violences intrafamiliales dans le cadre de ce nouveau Contrat.

Des violences vis-à-vis des femmes et des jeunes filles

La concertation a également mis en exergue **les problématiques de violences sexistes et sexuelles faites en majorité aux femmes et de l'augmentation des violences intrafamiliales (maltraitance physique, psychique, violences sexuelles, etc.)**, au sein des quartiers de l'ACSO. Ces violences sont peu quantifiables, une plainte est enregistrée pour en moyenne 10 victimes, d'après l'Enquête sur le Cadre de vie et la Sécurité 2016-2018 (Source : Ville-data).

Face à ce phénomène des **violences sexistes et sexuelles qui adviennent dans le cercle familial**, des actions sont menées sur le territoire :

- Campagne de sensibilisation (semaine de lutte contre les violences)
- Formation des professionnels à l'accompagnement des victimes (kit pédagogique)
- Développement de l'offre d'hébergement d'urgence
- Accueil de jour du Samu social
- Journées portes ouvertes MJD
- Cellule de veille VIF
- Ouverture du lieu ressources Carrefour de femmes (axe VIF)

Dans l'espace public, de **nombreuses femmes ont fait part de leur sentiment d'insécurité** en particulier le soir, autour de routes et d'équipements peu éclairés ou aux alentours de la gare de Creil. Parmi les acteurs locaux, l'association le Carnaval des Possibles, recueille la parole de femmes et alerte sur l'insécurité ressentie par celles-ci.

Enfin, **des situations de prostitutions juvéniles sont recensées par les acteurs locaux face auxquelles des actions restent à conduire.**

Synthèse de la concertation sur la sécurité

MONTATAIRE	
Quartier des Martinets	
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
A propos de la sécurité des espaces publics :	Des habitants remontent des problèmes d'intranquillité résidentielle voire d'insécurité en raison du trafic et de délinquance juvénile , avec par exemple des voitures régulièrement incendiées, malgré le travail apprécié des médiateurs : <i>« On a mis en place le projet Rixe l'an dernier pour permettre aux jeunes, grâce à notre service médiation, de découvrir des choses, de participer pendant une année à des ateliers, etc. »</i>
A propos de la sécurité routière :	Une moindre sécurité routière, en partie liée au stationnement mais qui devrait changer dans le cadre du NPNRU. Des habitants se plaignent d'un manque de place de stationnement sur le quartier.
A propos de la cohésion sociale :	Des habitants remontent une moindre cohésion sociale au sein du quartier : <i>« Les gens ont changé. Avant il y avait une certaine cohésion, une certaine entente dans le quartier, avec une culture ouvrière. On venait tous du même milieu populaire, étrangers ou non, on partageait ensemble. Aujourd'hui les gens ont changé : on ne partage plus rien entre nous maintenant. »</i> .

CREIL	
Hauts-de-Creil	
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
A propos de la sécurité des espaces publics	<p>Des situations d'insécurité relatives aux espaces publics, décrites par les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En raison notamment d'une faible luminosité de certaines rues le soir, en particulier à bord de la Gare, où les points de deal se multiplient, et des équipements publics sur les Hauts-de-Creil « <i>On a des bonnes infrastructures, un city stade, etc. mais par exemple, le City des Cavées est isolé, il n'y a aucune lumière donc on y va plus</i> ». (un jeune des Hauts-de-Creil) Ces sentiments sont exacerbés chez les femmes « <i>Parfois les femmes doivent appeler leurs maris, leurs frères pour venir les chercher car elles ne veulent pas descendre de la voiture, elles ont peur sans lumière</i> » ○ En raison de situations de squats par les jeunes dans les halls d'immeuble, malgré les médiateurs « <i>On se fait emmerder dans nos immeubles, on souffre dans nos propres logements alors qu'on paie nos loyers. Quand on les engueule, ils nous disent « je fais ce que je veux » et continuent. Vous vous rendez compte que je prie le soir pour demander à bien dormir</i> » (Habitante de Descartes). ○ En raison de l'augmentation de situations de violences et d'un manque de moyens alloué à la sécurité pointé du doigt par les habitants « <i>Ça fait 9 ans que j'habite à Descartes. Il y a des feux, de la délinquance etc. Les policiers m'ont dit « on passera quand on aura des voitures</i> ». (Habitante de Descartes). ○ Les habitants attendent plus de moyens humains et une présence locale renforcée « <i>Un enfant a failli être enlevé à côté du bac à Sable du quartier Guynemer</i> » (Habitant des Hauts-de-Creil)
A propos de la sécurité routière :	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les habitants dénoncent une faible sécurité routière (absence de personnel routier pour aider les enfants à traverser)

NOGENT-SUR-OISE	
Les Côteaux, les Rochers l'Obier	
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
A propos de la sécurité routière :	<p>Des habitants qui remontent des problèmes d'intranquillité résidentielle voire d'insécurité, en partie due à la sécurité routière, et au stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ « <i>J'habite aux Maiches. Avant je pouvais me garer. Il y a des gens qui n'habitent pas chez nous et qui viennent se garer car maintenant c'est parking public. Nos enfants / nos invités ne peuvent pas se garer. Ils viennent faire le bordel là-bas, ils jettent des déchets, des canettes. C'est mon mari qui ramasse tout, on dirait qu'il travaille à la mairie. On a un parking, on ne profite même pas de notre parking. On ne sait même pas pourquoi c'est devenu un parking public.</i> » (Une habitante d'une cinquantaine d'années) ○ « <i>Sur le quartier dans lequel j'habite, il y a vraiment un sentiment d'insécurité par rapport aux motos, notamment pour les parents qui doivent laisser sortir leurs enfants. Ils ont peur.</i> » (une habitante, la trentaine) ○ « <i>Dernièrement un garçon de 8 ans s'est fait renverser par un cross.</i> »

VILLERS-SAINT-PAUL	
Bellevue Belle Visée	
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
A propos de la sécurité routière et d'intranquillité publique :	<p>Un quartier plus calme qu'avant, avec notamment une solidarité importante entre voisins et des relations entre jeunes et adultes apaisées, néanmoins, des situations d'intranquillité résidentielle persistent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En matière de circulation routière, les habitants souhaiteraient plus d'action pour apaiser les circulations (pistes cyclables, locaux à vélo, dos d'ânes et trottoirs, places de stationnement et personnels pour assurer la sécurité aux passages piétons pour les enfants) - Des situations de squats et de zonage en soirée et pendant la nuit, provoquant des nuisances, malgré la sécurisation des halls d'entrée (travaux des bailleurs sociaux) - Des situations de cyberharcèlement et de violences entre jeunes - Certains habitants interrogés souhaitent plus de visibilité sur le fonctionnement de l'accueil jeunes en lien avec la médiation

De multiples problématiques liées à la santé

Des situations de non-recours aux soins

Avec en moyenne 63,6 médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitants en 2020, **l'Oise est le troisième département métropolitain le moins pourvu de France**⁴. La situation est encore plus marquée pour la médecine spécialisée (cardiologues, gynécologues, etc.). Si l'Oise pâtit d'un manque d'attractivité pour les professions médicales, comme en témoigne une variation de -23,8% du nombre de médecins généralistes entre 2010 et 2022⁵, cette faible **démographie médicale est encore plus importante sur les QPV de l'ACSO**. Elle peut en partie s'expliquer par des conditions de travail plus difficiles liées aux sous-effectifs, ainsi qu'à un sentiment d'insécurité (médecins agressés notamment). De plus, la difficile mobilisation des partenaires de droit commun (important turn-over des équipes, vacance de postes) renforce cette problématique.

Cette situation a été soulignée à de nombreuses reprises lors de la concertation des habitants et des acteurs locaux, qui doivent souvent aller jusqu'à Paris pour se soigner, attendre plusieurs semaines, voire abandonner (situation de non-recours). Face à la réduction de médecins sur le territoire, les collectivités ont mis en place des équipements de proximité :

- Le centre municipal de santé à Nogent-sur-Oise (un médecin à temps complet / un médecin à temps partiel)
- La maison de santé pluridisciplinaire à Montataire dans le quartier des Martinets (six médecins généralistes, deux infirmières, une pédicure-podologue, une diététicienne, un ostéopathe sophrologue, un psychiatre et deux psychologues cliniciennes)
- La maison de santé pluridisciplinaire à Creil dans le quartier des Haut-de-Creil située dans le quartier des Cavées, ouverte en 2020 (quatre médecins-généralistes, quatre infirmier.es, un podologue, un psychologue, une sage-femme, un rhumatologue, deux ostéopathes, une diététicienne, une hypnothérapeute et un cardiologue). Cette offre reste cependant insuffisante au regard de la densité de population et des besoins recensés.

⁴ Source : Insee, Base permanente des équipements

⁵ CNOM - Atlas de la démographie médicale 2022 CHAPITRE 2

- Le CPEF, Centre de Santé Sexuelle du Conseil départemental, situé dans le quartier des Hauts-de-Creil.
- Le futur local Carrefour de femmes, lieu ressources dont l'un des axes porte sur l'information sur la santé et la sexualité et qui ouvrira ses portes en centre-ville de Creil en 2024.
- Le projet de Maison des femmes au GHPSO de Creil, lieu d'accueil multifonctions destiné aux femmes en difficulté sociale, avec également les urgences pédiatriques ainsi qu'un lieu pour femmes enceintes.

La faiblesse de l'offre rend difficile l'accès aux soins et complexifie le suivi des situations médicales des habitants des quartiers, qui, lorsqu'ils peuvent, ont recours ponctuellement à un professionnel de santé en région voisine. A celle-ci, s'ajoute la paupérisation continue des populations que l'on constate par la très forte augmentation du nombre de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (CSS). Ces deux facteurs aggravent **les situations de non-recours**.

Si certaines communes avec QPV - Villers-Saint-Paul et Montataire - observent des taux de bénéficiaires de la CSS relativement proches de la moyenne intercommunale, les **niveaux observés au sein de tous les QPV dépassent largement le niveau intercommunal**. L'écart augmente globalement entre les QPV et leurs aires d'inclusion. (cf. graphes ci-dessous)

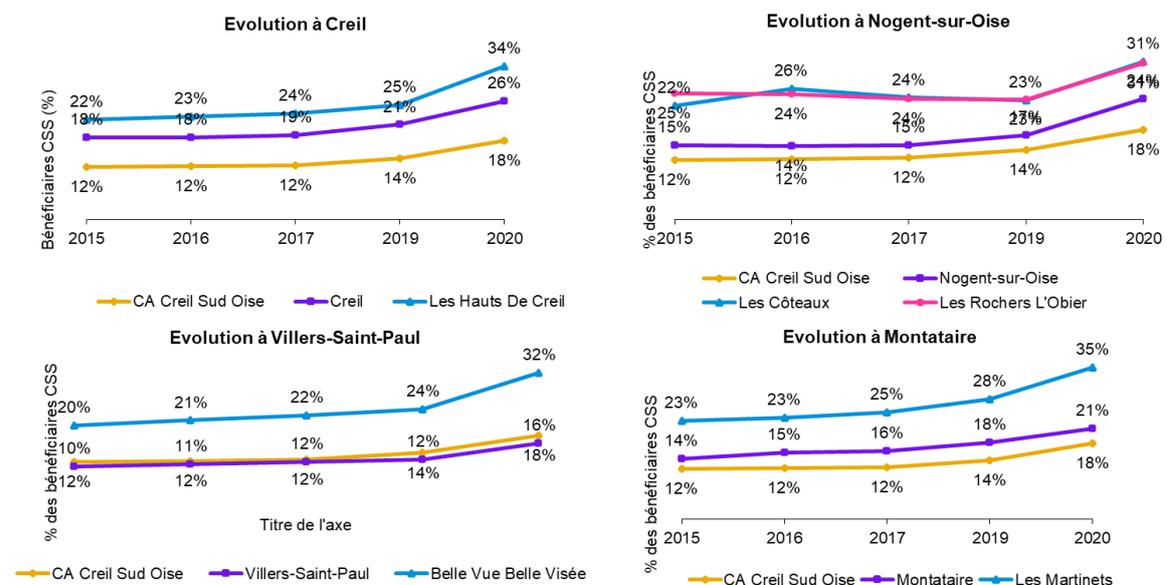


Figure 6 : Les bénéficiaires de la CSS (ACSO, QPV) - Source Insee RP CNAF, 2021

L'accès aux soins constitue un enjeu prégnant pour les personnes les plus précaires, alors même que les problèmes de santé sont nettement supérieurs dans les quartiers. Le plan local de santé de Creil fait notamment ressortir des problématiques de surpoids et d'obésité, de diabète et de prévalence cancers. Ils sont à l'origine de **la surmortalité sur les quartiers**. D'après l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) en effet, un double phénomène s'observe sur les quartiers prioritaires : une moins bonne perception de son état de santé par les populations et une plus forte prévalence du surpoids et de certaines autres pathologies graves et chroniques, pouvant expliquer « une mortalité générale supérieure de 64% et une mortalité prématurée (avant 75 ans) supérieure de 67% à celles de l'ensemble des régions étudiées ».

Les habitants des quartiers sont également **plus souvent exposés aux nuisances environnementales** que le reste de la population. Ainsi, ils subissent, la pollution atmosphérique en

raison d'une proximité avec les axes routiers (D1016 pour les Hauts-de-Creil), et souffrent davantage en période de canicule et en raison du manque d'isolation des logements.

Une augmentation des problématiques de santé mentale

Les acteurs locaux ont remonté à plusieurs reprises une fragilisation de la santé mentale des habitants des quartiers depuis les épisodes de confinement qu'a connu la France en 2020 et 2021, et en particulier chez les jeunes qui peuvent se retrouver plus facilement en situation d'isolement social ou adopter des comportements agressifs. Si cet enjeu ne concerne pas les seuls QPV, il peut y être accentué du fait des cumuls de difficultés. Face à ce phénomène, les parents et enseignants sont souvent démunis.

En raison d'un déficit de spécialistes de la santé mentale (cf. supra), des coûts de consultation et d'une **stigmatisation encore trop souvent associée**, de **nombreux jeunes touchés par des troubles psychologiques renoncent aux soins**. Dès lors, ces jeunes peuvent développer **des troubles du comportement, voire un comportement dangereux pour eux et leur entourage** (accès de colère, addictions multiples...) ou se retrouver en **situation d'isolement quasi-total, en commençant par le décrochage scolaire**.

Pour prendre en compte cette problématique, des actions structurantes existent sur le territoire bien qu'elles restent à amplifier :

- 1) Le dispositif Réussite Educative est déployé sur les 4 communes de l'ACSO ayant des QPV.** Il permet de mobiliser des professionnels médicaux et paramédicaux (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, diététicienne, ergothérapeutes, neuropsychologues...) qui constituent de véritables personnes ressources. A Villers-Saint-Paul le dispositif touche en moyenne chaque année 140 enfants et jeunes.
- 2) Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)** à Creil. Celui-ci propose notamment une cellule de veille pour aborder les situations individuelles complexes, ainsi que des groupes de travail thématiques (accès et maintien dans le logement, accès et accompagnement aux soins, information, prévention et promotion de la santé mentale).
- 3) La Maison des Adolescents** située à Montataire, permet également une prise en charge des jeunes en difficultés et d'accompagner les parents sur les problématiques de santé mentale.

Enfin, des situations de harcèlement en milieu scolaire et de cyberharcèlement sont recensées et peuvent accroître la fragilité mentale des jeunes, en particulier chez les filles, premières victimes. A l'échelle nationale, 1 élève sur 5 est victime de harcèlement scolaire⁶. L'utilisation massive des réseaux sociaux comme canal privilégié de harcèlement qui s'imisce désormais à la maison, rend les jeunes d'autant plus vulnérables et leur protection, particulièrement difficile.

⁶ [Étude IFOP pour Marion La Main tendue et Head & shoulders](#)

Synthèse de la concertation sur la santé

MONTATAIRE	
Chiffres clés	Quartier des Martinets
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible (2019) : <i>Aux Martinets : 44,5%</i> <i>A Montataire : 30%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (2021) : <i>Aux Martinets : 166</i> <i>A Montataire : 399</i> <i>Sur l'ACSO : 2420</i></p> <p>Population couverte bénéficiaire de la C2S non participative (ex-CMUC) au 1er janvier 2022 <i>Aux Martinets : 5714</i> <i>A Montataire : 2316</i> <i>Sur l'ACSO : 15336</i></p>	<p>Un accès à la santé bien vécu par les habitants du quartier, notamment grâce à l'installation de la maison de santé pluriprofessionnelle depuis 2015 (dans le cadre du PRU1) avec 6 médecins généralistes, 2 infirmières, une pédicure-podologue, une diététicienne, un ostéopathe, un psychiatre et 2 psychologues cliniciennes, ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20 h et le samedi matin.</p> <p>Un homme, d'une cinquantaine d'année, installé depuis 7 ans sur le territoire : <i>« c'est bien la Maison de Santé là, bon j'ai pas trop de problème de santé mais j'ai eu besoin d'aller chez le dentiste et ils m'ont pris à la maison de santé »</i></p>

CREIL	
Chiffres clés	Hauts-de-Creil
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible (2019) : <i>Aux Hauts-de-Creil : 48,1%</i> <i>A Creil : 38%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (2021) : <i>Aux Hauts-de-Creil : 738</i> <i>A Creil : 1163</i> <i>Sur l'ACSO : 2420</i></p> <p>Population couverte bénéficiaire de la C2S non participative (ex-CMUC) au 1er janvier 2022 <i>Aux Hauts-de-Creil : 5714</i> <i>A Creil : 7770</i> <i>Sur l'ACSO : 15336</i></p>	<p>Des difficultés d'accès aux soins pour les habitants des Hauts-de-Creil qui s'explique par la faiblesse de l'offre sur le territoire – notamment en matière de spécialistes : <i>« Aujourd'hui, il est nécessaire de se déplacer à Paris pour se soigner. Je vis ici depuis 42 ans, aujourd'hui, sur le quartier du Rouher, la situation est invivable »</i>.</p>

NOGENT-SUR-OISE	
Chiffres clés	Les Côteaux, les Rochers l'Obier
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible (2019) : <i>Les Côteaux : 42,5%</i> <i>Les Rochers l'Obier : 37,8%</i> <i>Nogent-sur-Oise : 29%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (2021) : <i>Les Côteaux : 95</i> <i>Les Rochers l'Obier : 77</i></p>	<p>Un très difficile accès à la santé sur le quartier : <i>« Moi je viens de l'IDF, je me suis rendu compte qu'il n'y a pas de médecin. Je dois aller à Paris pour trouver un médecin, ou alors on en trouve un mais 3 semaines plus tard »</i>. (une habitante du quartier) <i>« Une dizaine de médecins est partie ces dernières années, c'est pas spécifique à Nogent mais à toute l'Oise. Un centre municipal de santé a été mis en place, rue Charles-de-Gaulle. Aujourd'hui, il y a un médecin à temps plein et un médecin à temps partiel. C'est largement insuffisant mais l'outil fonctionne et demande à grossir »</i> (un représentant de la municipalité)</p>

<p><i>Nogent-sur-Oise : 566</i> <i>Sur l'ACSO : 2420</i></p> <p>Population couverte bénéficiaire de la C2S non participative (ex-CMUC) au 1er janvier 2022 <i>Les Côteaux : 619</i> <i>Les Rochers l'Obier : 708</i> <i>Nogent-sur-Oise : 3741</i> <i>Sur l'ACSO : 15336</i></p>	
---	--

VILLERS-SAINT-PAUL	
Chiffres clés	Bellevue Belle Visée
	Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation
<p>Taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu disponible (2019) : <i>Bellevue Belle Visée : 40,8%</i> <i>Villers-Saint-Paul : 23%</i> <i>Sur l'ACSO : 29,5%</i></p> <p>Allocataires percevant l'Allocation Adulte Handicapé (2021) : <i>Bellevue Belle Visée : 60</i> <i>Villers-Saint-Paul : 115</i> <i>Sur l'ACSO : 2420</i></p> <p>Population couverte bénéficiaire de la C2S non participative (ex-CMUC) au 1er janvier 2022 <i>Bellevue Belle Visée : 566</i> <i>Villers-Saint-Paul : 223</i> <i>Sur l'ACSO : 15336</i></p>	<p>Une faiblesse de l'offre médicale pointée par les habitants, des attentes concernant l'installation d'un pôle santé.</p>

Une transition écologique et énergétique à poursuivre

Une population plus vulnérable aux effets du changement climatique

Les remontées de la concertation soulignent des **difficultés liées au confort thermique des logements** dans un contexte inflationniste qui **pèse sur les charges des ménages**. Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique du territoire rappelle le **soutien nécessaire à apporter pour l'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat indigne**.

Selon l'étude *Habitat et Peuplement (2020)*, **20% des habitants de l'ACSO vivent dans une situation de précarité énergétique**. Face au nombre important de **familles nombreuses et aux multiples situations de suroccupation** de logement, le confort thermique est d'autant plus important en situation de canicule et/ou d'épisode de chaleur extrême, en particulier pour le public senior et/ou en situation de handicap.

Sur les quartiers prioritaires de l'agglomération, de nombreux travaux ont amélioré les performances énergétiques d'une partie du parc social de logement. Le premier Programme de Renouvellement Urbain (2007-2017) a permis de réhabiliter une partie du patrimoine et le **Nouveau Programme National du Renouvellement Urbain (NPNRU)** doit permettre de poursuivre la requalification des logements sociaux du quartier des Hauts-de-Creil et des Martinets. La convention ANRU a pour objectif d'accroître la part des logements sociaux ayant une étiquette C ou B, de 37% aujourd'hui à 58% demain. Enfin, les plans de sauvegarde des copropriétés La Roseraie et Les Pléiades permettront de traiter le parc privé.

Outre les logements, les **espaces publics extérieurs, dans certains secteurs, sont minéralisés et marqués par la prégnance de la voiture**. Lors de ces épisodes extrêmes, ces espaces contribuent à l'**augmentation du phénomène d'îlot de chaleur urbain** sur le territoire, et à l'exposition des populations. Le SRADDET des Hauts-de-France insiste sur l'**importance de la lutte contre les ICU au niveau local**, notamment grâce aux surfaces végétalisées dans l'espace urbain. Les travaux engagés lors du PRU1 ont ainsi permis **la végétalisation des quartiers et leur dédensification**, avec notamment la création d'une coulée verte sur le quartier des Martinets à Montataire. A Creil, les Hauts-de-Creil ont été retenus par l'ANRU en tant que quartier résilient sur la base d'une analyse des vulnérabilités du quartier (cf. figure ci-dessous). Des crédits supplémentaires sont sollicités pour végétaliser les cours d'écoles élémentaires du quartier. A Montataire, le programme de renouvellement urbain doit permettre via des travaux d'aménagement extérieur, de corriger les dysfonctionnements urbains (création ou réhabilitation d'espaces de convivialité, reprise des voiries et accès aux équipements, promenade plantée...).

Indices de vulnérabilités du quartier des Hauts-de-Creil



Source : Note ANRU QUARTIER RESILIENT

Des actions à amplifier pour adapter les QPV aux transitions écologiques

Les différentes consultations sur les quartiers ont mis en exergue certains enjeux sur les quartiers s'agissant de l'entretien du cadre de vie et de l'accompagnement de la transition écologique. Des comportements d'incivilités sont parfois dénoncés par la population concernant la mauvaise gestion des déchets et le tri (déchets jetés dans la rue / par les fenêtres). Un **sentiment d'impuissance persiste pour porter les « bonnes pratiques » de la transition écologique** promues par les acteurs locaux. Souvent **coûteuses et peu adaptées aux réalités des ménages**, en raison notamment de revenus limités rendant difficile la recherche d'alternatives responsables aux pratiques de consommation, ou des logements trop petits pour favoriser le tri, etc.

Dans les faits pourtant, des actions sont portées localement pour sensibiliser les habitants des quartiers. Parmi elles, l'appartement pédagogique Eco'logis, porté par Tandem Immobilier, propose des ateliers pratiques sur les écogestes et permet d'expliquer leurs incidences sur les charges locatives et la santé.

D'autres **actions, portées par les bailleurs sociaux dans le cadre de l'abattement TFPB ou les communes**, ont lieu toute l'année : ateliers anti-gaspillages, actions de sensibilisation au tri, « Parcours Eco-citoyens », « Marches Propres » inter-bailleurs à Creil lors des quartiers d'été, ou encore « journée du recyclage » à Montataire. Dans le cadre du NPNRU, des réunions collectives sont aussi organisées pour sensibiliser les habitants au respect de l'environnement et des lieux de vie. En juin 2021, une brocante écologique « Vive l'éco » a vu le jour pour amener les habitants à recycler leurs biens.

Les écoles sensibilisent régulièrement les enfants aux bonnes pratiques liées à l'environnement (économie d'énergie et d'eau, lutte contre le gaspillage alimentaire, recyclage, etc.), notamment dans le cadre du programme Watty porté par l'ACSO et dispensé depuis 2019 dans 10 écoles et 20 classes. Ce projet a permis de sensibiliser plus de 380 enfants chaque année. La participation, parfois nombreuse à ce type d'action, invite à nuancer le constat initial d'une faible implication des habitants en matière écologique. Elle souligne plutôt la nécessité de fixer des objectifs répondant aux enjeux de trouver les canaux et outils adéquats au regard des réalités des habitants.

Dans le cadre de son futur Projet Alimentaire Territorial, l'ACSO envisage une action renforcée auprès des QPV. Celui-ci fera écho au dispositif Quartier Résilient, soutenu par l'ANRU, sur le quartier des

Hauts-de-Creil. De manière globale, il s'agit de rapprocher le futur parc agricole de loisirs au quartier, et de renforcer les liens entre les vergers locaux et les établissements scolaires. Dans les autres QPV, il s'agit de s'appuyer sur les acteurs et associations locales pour « territorialiser » le PAT.

Enfin, des actions portant sur les mobilités douces sont également portées, comme l'apprentissage du vélo pour les adultes des quartiers et des ateliers de réparation vélo en pied d'immeuble, par l'association AU5V. Malgré la prédominance de la voiture sur les QPV de l'ACSO, des pistes cyclables ont été aménagées lors du PRU1 et d'autres devraient voir le jour dans le cadre du NPNRU. Les bailleurs prévoient également la mise en place de locaux à vélos.

Synthèse de la concertation sur la transition

MONTAIRE	
Caractéristiques des quartiers	Quartier des Martinets
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
<p>Un quartier qui a fait l'objet d'un premier Projet de Renouvellement Urbain et qui a permis une moindre densification du quartier (démolition de grandes tours, mise en place de coulée verte)</p> <p>Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain devrait continuer en ce sens :</p> <p>Des travaux conséquents d'isolation thermique sont ainsi programmés dans les immeubles, tout comme le changement des sanitaires, la reprise des sols ou des espaces communs (cages d'escalier...).</p> <p>Ces opérations seront suivies de différents projets de reconstruction : Oise Habitat prévoit la création d'une résidence senior sur les terrains situés en aval de l'école Henri Wallon, alors que les SA HLM du département et du Beauvaisis travaillent sur le centre-ville.</p>	<p>Des habitants qui apprécient globalement les travaux faits lors de l'ancien Projet de renouvellement urbain, qui ont notamment permis la création de la coulée verte, et qui apprécient la faible densité du quartier.</p> <p>Néanmoins, une dame âgée fait part de son mécontentement concernant des problèmes de logement dans le cadre du NPNRU.</p>
	<p>Des situations d'incivilités recensées par les habitants concernant la gestion des déchets (situation de jets de déchets par les fenêtres, sur les espaces publics, pas de recyclage, etc.)</p> <p>Un homme cinquantenaire « <i>moi parfois je ramasse pour les gens : ils jettent leurs canettes à 2 mètres des poubelles [...] pourquoi tu ne ramasses pas ?</i> »</p>

CREIL	
Caractéristiques du quartier	Hauts-de-Creil
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
<p>Un quartier qui a fait l'objet d'un premier Projet de Renouvellement Urbain et qui a permis une moindre densification du quartier (démolitions, mise en place de coulée verte) mais qui n'a pas porté sur les réhabilitations thermiques des bâtiments</p>	<p>Une absence de végétalisation et une bétonisation ressentie par les habitants</p> <p>« <i>J'ai appris qu'avant sur la place du marché, il y avait des arbres. On aimerait que ça respire un peu plus, et on sait que les espaces verts peuvent abaisser la température des villes</i> » (un habitant des Hauts-de-Creil)</p>

NOGENT-SUR-OISE	
Caractéristiques du quartier	Les Côteaux, les Rochers l'Obier
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
	<p>Des habitants qui ne se sentent pas forcément concernés (peu de réaction lors de la réunion publique)</p> <p>Certains habitants estiment qu'ils n'ont pas de moyens d'actions suffisants et que la morphologie des logements ne se prête pas à la transition écologique :</p> <p><i>« Sur l'énergie, on ne peut pas parler trop, on ne peut pas faire. C'est aux bailleurs sociaux de faire les travaux pour l'énergie, nous on ne peut rien faire. On vit dans des immeubles, on n'a pas de parking, ni de bornes électriques. On est 44 appartements x5 immeubles. On met les bornes où ? il n'y a pas de garage ? ».</i></p> <p><i>« Sur les biodéchets : je mets où ma poubelle dans le sous-sol ? dans ma cuisine de 2m², vous pensez que je vais pouvoir mettre en place plusieurs poubelles dans ma mini cuisine ?! » (une habitante, la cinquantaine)</i></p>

VILLERS-SAINT-PAUL	
Caractéristiques du quartier	Bellevue Belle Visée
Les enjeux identifiés dans le cadre de la concertation	
Des réhabilitations énergétiques qui ont déjà eu lieu dans des habitations (parc Oise Habitat) et des travaux énergétiques qui devraient recommencer	Des habitants peu voire non concernés par la transition écologique (peu de réactions) mais qui apprécient les réhabilitations énergétiques qui ont eu lieu <i>« On a des volets maintenant, c'était appréciable pendant la canicule »</i> - une personne âgée
A propos de la gestion des déchets	Des situations d'incivilités liés aux jets des déchets dans les lieux publics et des attendus concernant la sensibilisation des habitants, malgré les différentes actions existantes : <i>« On a des poubelles mais les gens ne veulent pas aller au sous-sol les jeter. Il faudrait les sanctionner financièrement, il y a que comme ça que ça marche. »</i>
Une prépondérance de la voiture à l'origine d'un moindre apaisement du quartier, mais des actions prochainement déployées sur le quartier en ce sens (suppression des garages, mise en place de dos d'âne	Des attentes en matière de mobilités douces : <ul style="list-style-type: none"> • Des pistes cyclables sécurisées et locaux à vélo • Des horaires de bus plus fréquents

Méthodologie du Contrat « Engagements Quartiers 2030 »

Evaluation du précédent contrat de ville (2015-2023)

L'élaboration du nouveau contrat de ville entre juin 2023 et avril 2024 s'est appuyée sur les enseignements de l'évaluation du précédent contrat de ville (2022). Cette évaluation a dressé le portrait des habitants et recensé les principales dynamiques socio-démographiques observées dans les quartiers. Ce diagnostic a permis ensuite d'identifier, avec l'ensemble des acteurs locaux, les caractéristiques du territoire en matière de politique de la ville en termes de gouvernance, de partenariat avec le tissu associatif, de programme d'actions et de concertation citoyenne. Ce travail a conduit à des préconisations qui ont été validées par le comité de pilotage du contrat de ville en 2023.

La synthèse de l'évaluation est reprise ci-dessous.

1. Les profils des habitants et des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

- Des habitants des quartiers globalement moins âgés que leur territoire d'inclusion – part de jeunes (personnes de moins de 24 ans) plus élevée et part de seniors (personnes de 60 ans et plus) moins importante.
- Une composition familiale marquée d'une part par des familles nombreuses (ménages composés de 4 personnes ou plus) nettement plus importantes, mais également par des taux de familles monoparentales nettement plus élevés.
- Un taux d'emploi des habitants inférieur et un niveau de chômage plus élevé – à noter un enjeu particulier pour l'emploi des femmes qui se situe à un niveau nettement inférieur à celui de ACSO.
- Un niveau de personnes à haut niveau de qualification (part de la population avec un diplôme de niveau bac+2 ou supérieur) moins élevé.

○ Les dynamiques positives

- Un taux d'emploi des 15 - 64 ans stable, voire qui augmente sur certains quartiers.
- Un taux de scolarisation des 16 – 24 ans en constante augmentation.
- Une part des jeunes de 16 – 25 ans non scolarisés et sans emploi en baisse sur la période du contrat de ville.

○ Les dynamiques négatives

- Des besoins accrus en matière de soutien à l'accès aux soins pour les habitants, illustrés par la part des bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire qui connaît une forte augmentation sur la période du Contrat de ville.
- Une part des emplois précaires qui augmente globalement sur la période du Contrat de ville.

2. Caractéristiques de la politique de la ville menée sur le territoire

LE PARTENARIAT DU CONTRAT DE VILLE

- Une dynamique partenariale plutôt robuste entre pilotes de la Politique de la ville
- Une mobilisation partenariale élargie à l'ensemble des signataires qui reste limitée
- Une déclinaison stratégique qui doit être renforcée
- Une animation thématique qui reste à conforter afin de définir une stratégie d'ensemble
- Un partage d'informations entre partenaires à l'échelle intercommunale qui peut faire l'objet d'améliorations

LES LEVIERS D'INTERVENTION

- Un appel à projet qui s'organise de manière claire
- Une action menée en matière de Politique de la ville, qui doit s'adapter à une logique de réponse aux appels à projet différents
- Une logique du tout appel à projets qui impacte à la fois les porteurs de projets, les communes et les services de l'Etat
- Un enjeu de pertinence et d'efficacité des actions financées
- Une mobilisation du droit commun qui reste – comme à l'échelle nationale – difficilement mesurable

LE TISSU ASSOCIATIF

- Un tissu associatif important mais disparate qui fait l'objet d'un accompagnement important
- Un tissu associatif particulièrement bien implanté, mais qui manque pour autant d'interconnaissance
- Une forme de dépendance vis-à-vis des subventions Politique de la ville
- Des besoins relativement importants pour les porteurs de projets
- Un cadre de l'appel à projets qui génère des difficultés pour les associations
- Une dynamique inter-associative limitée

LA PARTICIPATION CITOYENNE

- Une mobilisation des Conseils citoyens globalement insuffisante, malgré des tentatives de mobilisation
- Des divergences dans le déploiement des Conseils citoyens selon les communes
- Une dynamique de sollicitation des habitants qui dépasse le cadre du Contrat de ville

L'EMPLOI, L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LA FORMATION

- Des dispositifs spécifiques en matière d'emploi qui permettent un suivi renforcé des demandeurs d'emplois (aide à l'entrepreneuriat...)
- Des difficultés à toucher les publics les plus éloignés des institutions
- Une politique transversale de levée des freins en vue de l'insertion professionnelle menée par l'ACSO et ses partenaires
- Une hausse de l'accès à l'emploi observée par Pole Emploi, malgré des freins majeurs à l'emploi qui persistent
- Une ingénierie spécifique mobilisée à destination des quartiers prioritaires

LA REUSSITE EDUCATIVE, LA JEUNESSE ET LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

- Des actions permettant l'accompagnement des jeunes en difficulté
- Des actions favorisant la continuité éducative via un accompagnement transversal
- Un accompagnement à la parentalité qui nécessite une meilleure coordination des partenaires
- Des difficultés concernant la mise en œuvre des actions liées à l'éducation et la jeunesse

LA SANTE ET LA PREVENTION

- Des actions initiées par les acteurs de proximité en faveur de l'accès aux soins
- Un travail partenarial pour renforcer les actions en faveur de l'accès aux soins et à la santé
- Un Contrat Local de Santé Mentale ayant permis des actions fortes sur le territoire

3. Préconisations issues de l'évaluation

En termes de pilotage :

1. Renforcer le partenariat du Contrat de ville via la consolidation d'une stratégie partagée

- Instaurer une logique de partage d'informations et de déclinaison de la stratégie par grandes thématiques
- Fluidifier le procédé de sélection des actions à mener dans les quartiers

2. Déployer un panel d'outils pour orienter et faciliter la prise de décision

- Renforcer le suivi de l'action dans les quartiers et de leurs évolutions
- Améliorer la lisibilité des moyens mobilisés par les financeurs

3. Outiller le tissu associatif dans la mise en œuvre de son action

- Améliorer la visibilité des moyens disponibles pour les associations
- Favoriser la professionnalisation des associations et améliorer leur interconnaissance

Par thématiques :

1. L'emploi, l'insertion professionnelle et la formation

- Développer l'offre visant à répondre aux freins à l'employabilité des personnes les plus éloignées de l'emploi : freins linguistiques, freins sanitaires / psycho-sociaux, accès au logement, garde d'enfants ...- un enjeu particulièrement élevé sur la maîtrise de la langue au sein des QPV
- Renforcer le partenariat entre les acteurs institutionnels et avec leurs partenaires (y compris les entreprises)
- Développer des actions ciblées sur les jeunes : accueil de jeunes, actions citoyennes, contenu orienté sur les jobs d'été et "petits boulots", ...
- Favoriser l'accès à l'emploi sur les filières en tension : communication, appui au déploiement de formations qualifiantes adaptées, à la levée des freins...

2. La réussite éducative, la jeunesse et le soutien à la parentalité

- Travailler avec les parents dans une logique de parcours de la petite enfance à l'accompagnement éducatif
- Accompagner les élèves, leurs parents et les professionnels dans la maîtrise et le bon usage des outils numériques

3. La santé et la prévention

- Structurer un réseau d'acteurs de la santé associant les professionnels, les institutionnels et les acteurs associatifs
- Tenir compte des enjeux de santé dans les accompagnements liés à la réussite éducative
- Intégrer les enjeux liés aux conduites addictives dans l'accompagnement vers l'insertion professionnelle – un enjeu de lutte contre les freins à l'emploi
- Accompagner les personnes en situation de souffrance psychologique et lutter contre les addictions

Glossaire

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

ANRU : Agence Nationale du Renouvellement Urbain

CCSPD : Conseil Communal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CLAS : Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

QPV : Quartier Politique de la Ville

QVA : Quartier en Veille Active

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties